

POLICE MAGAZINE



Gangsters parisiens

Lire, pages 6 et 7, le début de notre enquête sensationnelle sur l'organisation de certaines bandes qui « travaillent » à Paris.

Page 12, le récit de l'attaque dont a été victime une banque du boulevard Saint-Germain.

Ci-dessus, devant la banque, l'inspecteur Cousin tient la cordelette qui fut oubliée par les gangsters et permettra peut-être de les retrouver. (Roi)

12



Le Frisé connaît la veulerie effarante des femmes de maison.

MON ami Fernand le Bordelais, qui connaît son « milieu » sur le bout du doigt, m'a conté l'autre jour une histoire unique dans les annales de ce monde spécial : dans une ville du Midi, des femmes de « maison » se sont révoltées contre l'autorité du « taulier »...

Cette nouvelle me surprit. Jusqu'à présent, les « gonzesses de turf » avaient accepté de leurs seigneurs et maîtres pas mal de mauvais traitements. Avaient-elles été, elles aussi, gagnées par les idées féministes, sans cesse grandissantes ? Cette révolte avait eu un immense retentissement à Montmartre :

— Où va-t-on, grands dieux ? s'écriait Fernand le Bordelais. La « mentalité » fout le camp à fond de train...

Mais voici l'affaire. Le Frisé a fait le « barbeau » pendant des années au quatre coins de la France. Connaissant son métier depuis « jusqu'à z », il caresse un beau rêve. Il rêve de relever un jour le livre de comptes d'une « maison » bien achalandée et d'être appelé « Monsieur », tout comme M. Philibert.

Un jour, il apprend dans un bar de la porte Saint-Martin que le propriétaire de l'Oriental-Palace, dans une grande ville du Midi, cherche une gérante.

Le Frisé fait l'affaire au nom de sa « régulière », une nommée Yvonne, Parisienne à l'accent faubourien.

Yvonne est agréée. C'est la fortune...

L'Oriental-Palace est l'une des maisons de tolérance les mieux fréquentées de la ville. Toutes les notabilités du pays y passent d'agréables moments. On dit que le préfet lui-même condescend à honorer le grand 12 de ses visites.

Une vingtaine de femmes se pressent pour satisfaire aux désirs d'une clientèle choisie.

Le premier jour de gérance, le Frisé rassembla les femmes dans l'estaminet du rez-de-chaussée et leur tint à peu près ce langage :

— La maison que nous gérons, moi et ma femme, passe dans le quartier pour avoir été laissée quelque peu à l'abandon par son propriétaire. A partir d'aujourd'hui, j'entends que le laisser-aller, la paresse, la gabegie et le désordre cessent totalement. Pour arriver à ce résultat, nous prendrons les sanctions nécessaires.

A côté de lui, Yvonne, devenue M^{me} Yvonne, surenchérit :

— Les poules, gare aux amendes... Ça va pleuvoir, aussi vrai que j'suis là !

Les pensionnaires, quoique habituées aux sautes d'humeur des patrons restèrent ébahies de cette sévère déclaration. Les nouveaux s'annonçaient comme des « vaches de première », pour employer leur pittoresque langage...

Elles ne se trompaient pas.

Les amendes se mirent à tomber à verse, sans rime ni raison, pour des riens, pour démontrer la supériorité de Madame sur son troupeau.

Des femmes se fâchèrent, voulurent quitter l'Oriental-Palace. Elles furent bien reçues, je vous assure :

— Ah ! très bien, M^{me} Carmen veut s'en aller ? Madame est libre... Elle ne doit à M^{me} Yvonne, la gérante, que huit « livres » (800 francs) pour son linge, ses châles, ses consommations et ses desserts supplémentaires... Passez donc à la caisse pour payer vos dettes, madame Carmen ; après ça, vous pourrez prendre la porte !

— Je vais faire venir mon « homme » pour qu'il s'explique avec vous, riposta la fille, ahurie.

— Ton homme, ton homme ! Tu nous fais rigoler... Envoie-le donc au Frisé. Tu vas voir comment qu'il va te le « ratainer à zéro »... Est-ce qu'il tient en l'air, ton coquin ? Un barbillon ne fera jamais peur à Monsieur...

Vaincue, la larme à l'œil devant tant d'injustice, la pauvre fille baisse la tête.

C'est une véritable dictature. Le Frisé connaît la veulerie effarante des femmes de maison. Il l'exploite jusqu'à la gauche. N'est-il point le maître absolu de l'Oriental ? Ses déclarations ont force de lois. Ses jugements sont sans appel. Il serre la vis à triple tour :

— Mesdames, à partir d'aujourd'hui, les sorties hebdomadaires sont supprimées pour toutes celles qui ont des dettes à l'égard de la maison. Aucune pensionnaire ne pourra nous quitter avant de s'être acquittée intégralement de son dû.

Dans le même temps, le coût de la vie à l'intérieur des volets clos s'accrut de cent pour cent. Les repas, par contre, se réduisirent à de maigres « soupes ». Les frivolités indispensables au sex-appeal de ces dames, fards, poudres, rubans, chemises Bébé, chaussettes blanches, savonnets, etc., montèrent à des prix inabordable. Mais, comme il était devenu impossible de sortir, les pensionnaires étaient bien obligées d'en passer par les exigences des patrons.

Les médicaments eux-mêmes devinrent hors de prix. Les malades furent instantanément envoyées à l'hôpital. La devise de la maison devint : « Marche ou crève ! »

Malgré tout, quelques « gagneuses » à tous crins parvinrent à « planquer » la somme qui les libérait.

Un jour, triomphantes, elles la versèrent aux patrons... Les voilà libres. Les copines pleurent d'envie. Elles s'en vont sans regrets et ne sont même pas attendries par les paroles fielleuses de M^{me} Yvonne :

— Alors, vous nous quittez, ma chère Dolly. Vous voyez, vous avez suivi nos conseils, vous avez été raisonnable, économique... A présent, vous êtes récompensée. L'oiseau s'envole... Nous le regretterons !

Mais, le soir même, pour compenser le mauvais exemple de ce départ, un tour de vis supplémentaire vient détruire tous les espoirs d'évasion.

Cela ne suffit pas.

Le Frisé est décidément un malin...

Il s'aperçoit que quelques-unes des pensionnaires font des complètes « princières ». Il considère que cet argent péniblement gagné ne doit pas sortir de sa maison. Il décide de jouer le grand jeu de l'amour :

— Ma gosse, je te veux, tu me plais. Tu as une bonne mentalité ; tu es sérieuse et tout... N'as-tu pas besoin d'être dorlotée par un « homme », un vrai... ? Le tien se fout pas mal de toi ; c'est un propre-à-rien, un « bourrin » qui s'envoie toutes les femmes du quartier... Tu as droit à un homme de « poids », à un « mec » correct...

Le coup réussit cinq fois sur dix. Il sait si bien « baratiner » les femmes, le Frisé !

Et puis la femme, en refusant ce « mariage », redoute de déplaire au patron. Alors elle cède. La malheureuse travaillera désormais pour un tyran qui, peu à peu, lui aura tout pris : argent, tranquillité.

Ci-contre : Un vent de révolte a soufflé sur l'Oriental-Palace.



Aucune de celles-ci n'osent se plaindre : — Nous sommes très heureuses ici ; les patrons sont très bons pour nous...
Le « taulier » ricane. Le nerf de bœuf attend derrière la caisse où trône Madame, qui a engraisé depuis douze mois de gérance.
La loi du silence continue à coudre les bouches.

Enfin, un jour, une femme s'échappe de l'enfer. Elle court au commissariat... Tant pis pour la loi du milieu qui stipule que les « affaires » doivent se régler en dehors de la police !... Tant pis pour les représailles !... Tout plutôt que de continuer à supporter ces tourments perpétuels.

Celles qui se rebiffent trop bruyamment ont droit à la terrible « déraille ».

Dans le bureau du commissaire, elle se déshabille, dévoilant ainsi des cicatrices éloquentes, des plaies encore à vif... Elle « se met à table ». Elle dit tout... et peut-être davantage...

Le couple de tenanciers est convoqué au service des mœurs. Naturellement, il s'étonne, nie, s'indigne, jure : — Nous faire ça, à nous, qui les dorlotons comme nos enfants ! C'est une ingratitude, une salope.

Madame pleurniche. Elle s'essuie les yeux avec un mouchoir de fine dentelle. Monsieur garde un air digne de gérant irréprochable.

Ils partent, un peu rassurés : — Nous lui avons fait une belle « renversée » !...
Toutefois, la police se met à enquêter en secret.

On convoque la cuisinière, les deux femmes de chambre et aussi plusieurs victimes des mauvais traitements.

C'est l'heure de la révolte qui sonne. Un front unique impitoyable se dresse contre les bourreaux. Plus de crainte, plus de terreur : on « donne » les « tauliers » sans honte.

Les témoignages concordent. Chacune des pensionnaires de l'Oriental-Palace montre des traces de sévices, des bleus, des ecchymoses. Les mêmes brutalités sont contées avec les mêmes détails.

Plus de doute possible. Les vingt filles sont unanimes. Martyrisées, séquestrées, rançonnées, elles l'ont été depuis un an ! Elles s'excitent ; elles se rappellent des faits de plus en plus odieux ; elles « chargent » à fond.

Un vent d'émeute souffle sur le grand 12... Le commissaire en sait assez.

Il convoque à nouveau les patrons. Cette fois, ceux-ci sont inculpés de coups et blessures et d'infractions à la loi sur les maisons de tolérance.

Au lieu de regagner leur luxueux appartement de l'Oriental-Palace, ils sont conduits à la prison de la ville.

Les femmes triomphent. La nouvelle de cette victoire se colporte de « maison » en « maison ». Enfin, la loi est pareille pour tous...

Les pensionnaires du Frisé s'enfuient de leur prison. Elles font main basse sur les fourrures de Madame et sur ses bijoux...

Toujours autant de repris !

Le « quartier » connaît l'atmosphère d'un grand soir. Certes, après l'emballement de la victoire, les révoltes retrouvent leur veulerie, leur lâcheté habituelles... Elles redoutent une vengeance des « tauliers », confrères du Frisé, qui grondent pour qu'on libère les gérants du grand 12.

Les hommes de ces dames s'arment. Ils s'attendent à une « punition » exemplaire pour ce « délit » sans précédent.

L'instruction commence. Confrontation, suppléments d'enquête...

Des femmes quittent la ville, conseillées par des « hommes » judicieux.

Une seule ose s'installer dans un « magasin » d'amour à deux pas de la maison où elle vécut le martyre.

Elle n'a pas peur. Elle n'a pas même un homme pour la protéger.

Les filles l'appellent la Balafrée, à cause d'une indélébile « croix des vaches » qui marque son visage brun.

et peut-être cette affection des filles pour leurs souteneurs qui les réconforte et leur donne du cœur à l'ouvrage...

Ce n'est pas tout. Le Frisé a trouvé une mesure vexante qui abat les filles et les laisse dans le plus âpre désespoir : c'est la perquisition quotidienne dans les objets personnels des pensionnaires.

Les malheureuses doivent étaler leur pauvre trésor : photos de parents, d'hommes, de béguins, lettres tendres, lettres maternelles, souvenirs d'une jeunesse plus pure, rien ne leur appartient plus. Leur vie privée — ce que les prostituées gardent dans le plus profond de leur cœur — est mise sous les yeux féroces d'un « taulier » infernal.

Celles qui se rebiffent trop bruyamment ont droit à la terrible « déraille ». A coups de pied, à coups de poing, à coups de nerf de bœuf, voire de boucle de ceinturon, le Frisé les frappe sur tout le corps, dans le ventre, dans le dos, sauf dans la figure, car, ainsi que dit le Frisé :

Les « châtaignes » dans la gueule, ça abîme le matériel...

Quand la malheureuse a son compte, on la jette à grands coups de pied dans les reins sur son lit. Si elle se plaint au médecin de la visite, elle est privée de nourriture pendant un jour ou deux...

A entendre raconter ces supplices dignes de l'antique Biribi, je ne peux, avec Fernand le Bordelais, que m'indigner :

C'est honteux, de tels procédés ! Les femmes ne peuvent-elles donc pas renseigner les autorités... ?

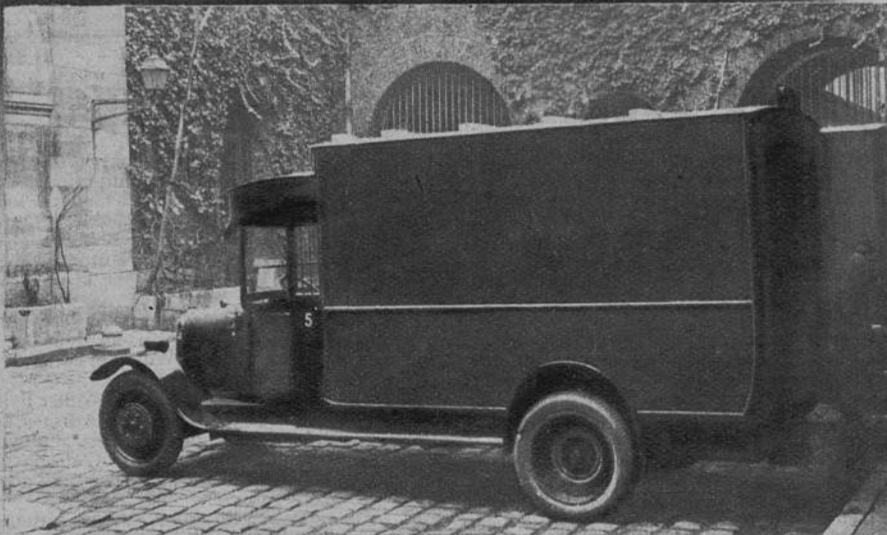
Elles n'osent pas. Certes, les clients ne sont pas sans remarquer ces visages mornes et éraintés, voir les bleus et les ecchymoses qui truffent les nudités de ces dames... Ils interrogent. En vain.

La loi du silence est respectée à l'Oriental-Palace. Elle est imposée par le régime de terreur...

Pourtant, dans les bars fréquentés par les « hommes du milieu », d'étranges rumeurs commencent à courir. Des conciliabules mystérieux rassemblent tous les « macs » de la ville. On parle d'expédition punitive. Il est question de mettre le feu à la « taule » et de faire griller le patron dans sa baraque.

Les « hommes de poids », assagis par l'âge, préconisent la douceur. Ils sont payés pour savoir où conduisent les coups de force. Il vaut mieux attendre, être circospect. On réglera les comptes l'occasion venue, plus tard...

En attendant cette explication, le Frisé



Au lieu de regagner leur luxueux appartement, ils sont conduits en prison.

ne ménage personne dans son empire. M^{me} Yvonne n'est entre ses mains qu'un instrument.

Un jour, la cuisinière met trop de beurre dans les épinars destinés à ces dames. Pour lui apprendre à faire la cuisine, le « taulier » lui administre une raclée formidable.

Monsieur et Madame sont heureux. Ils voient maintenant l'avenir tout rose : bientôt la villa sur la Côte d'Azur, le canot à moteur, la politique et les parties de pêche entre amis...

Cette vie effroyable dure une année. Mais la police commence à se douter de ce qui se passe à l'Oriental-Palace. Un commissaire vient interroger les dames du grand 12.



Le Frisé retourne au trottoir où sa femme, découragée, va reprendre le travail...

C'est la « marque » des indomptées ! Les véritables propriétaires de l'Oriental Palace sont navrés d'aussi fâcheux incidents. Ils se préparent à congédier leurs gérants et ils cherchent une nouvelle Madame plus soucieuse de la tranquillité de l'établissement hospitalier.

Sur la paille humide de leurs cachots, M. Frisé et M^{me} Yvonne méditent sur les vicissitudes d'ici-bas et sur les dangers de la dictature dans l'empire du milieu.

Ils y restent près d'un mois à se morfondre.

Ils en sortent pour comparaître devant la Chambre correctionnelle.

La chance qui leur avait tourné le dos un moment leur sourit à nouveau.

Sur les vingt témoins cités, trois seulement se présentent à l'audience. Les autres ont pris le large vers des « taules » plus accueillantes...

Tout le « milieu » de la ville est dans la salle.

L'affaire est d'importance.

Mais, alors que tout le monde attendait un jugement sévère, les tenanciers infernaux s'en tirent avec quinze jours de prison et une amende dérisoire.

Derrière toutes les persiennes closes, dans tous les bars hantés par les mauvais garçons, dans tous les « magasins » du quartier réservé, le jugement est accueilli avec indignation.

— Alors, la révolte n'a servi à rien ? Les hommes s'excitent, cherchent le Frisé, les revolvers tout prêts dans les poches.

Le Frisé est caché chez des intimes. Il redoute la vengeance du milieu.

Seule M^{me} Yvonne retourne à l'Oriental Palace pour faire ses bagages. Les femmes du quartier hurlent des cris de mort : — A la guillotine. A la guillotine !...

Les hommes ne veulent pas s'en prendre à une femme. Ils la laissent filer sous les huées.

Et le Frisé retourne au trottoir, où sa femme, découragée, va reprendre le travail...

JEAN BAZAL.

PROCHAINEMENT :

Fortes têtes à pompon rouge Calvi, citadelle des "durs"

On accuse, on plaide, on juge...

Un soir d'hiver à Moscou.

Une rude nuit hivernale russe... la neige, en tapis épais de plusieurs centimètres, couvre les rues, le vent est chargé de paillettes glacées et chaque réverbère semble entouré d'un halo de givre ; un soir d'hiver 1900, à Moscou ; dans la rue, les miséreux meurent de froid ; dans les restaurants, les petites tables sont fleuries de roses de feu, de neige et d'ivoire, les femmes sont belles, presque nues et constellées de diamants.

Une porte s'ouvre, un homme, dont le plastron sous la pelisse jette un dur éclat, suit quelques jolies filles, qui rient très haut en fredonnant la dernière rengaine de Paris.

Tout à coup, quelqu'un s'exclame :

— Mais qu'est-ce donc là, devant la porte ? Un paquet ?

Le paquet ramassé montre un amas de linge d'où s'échappe un vagissement : c'est un bébé oublié dans la froide sérénité de la nuit moscovite, sur la neige qui, heureusement, n'est pas encore devenue un linceul pour le petit être. Sur les langes, un papier est attaché et, à la clarté d'une allumette, on lit : Alexandra Wassiliewa.

— Que va-t-on en faire ? crie une jeune femme.

— La porter à une pouponnière.

Et les gais noctambules en cortège, sous un ciel presque matinal de plomb fondu, de mener le bébé à la pouponnière.

— Que deviendra-t-elle, la pauvre petite ? murmura rêveur l'un des hommes.

Quatre ans ont passé : en 1904, Alexandra Wassiliewa élevée jusqu'alors avec d'autres enfants trouvés dans Moscou est réclamée par le comte de B..., un grand seigneur français établi depuis de longues années en Russie ; propriétaire d'un château en Anjou, d'un domaine à Saint-Petersbourg, le comte possédait d'immenses richesses, à Moscou ; sa demeure emplit de collections d'ivoires, de bronzes, de jades, était renommée pour sa somptuosité.

Naturalisé russe, M. de B... était chambellan du tsar, conseiller d'Etat, membre de la noblesse héréditaire et gouverneur de Nijnii-Novgorod, marié à une Française, sans enfant, voulait-il avoir une héritière et prit-il au hasard Alexandra ? Mystère ; quoi qu'il en soit, la fillette trouvée un soir glacial, devant un restaurant de luxe, fut élevée en princesse de légende ; elle eut une jeunesse digne d'un conte des mille et une nuits : voyages autour du monde, institutrices multiples, autos, toilettes, bijoux capables d'attirer la convoitise des femmes et la pince-monseigneur des voleurs. La petite fille grandit donc adulée, choyée par ses parents adoptifs ;

La recherche scientifique de la paternité

LES expériences de la science sont parfois fort osées, mais souvent aussi lorsqu'elles sont concluantes, elles ne tardent pas à avoir force de loi.

C'est ainsi que les Américains semblent certains d'avoir résolu le problème de la recherche de la paternité suivant des méthodes scientifiques, qui ont le privilège de la nouveauté.

Une jeune servante, Mary Shirp, s'était laissée séduire par son maître George Hatch, très connu dans la société new-yorkaise.

Leurs amours furent éphémères, mais miss Shirp n'en donna pas moins le jour à un enfant, Freddie, que George Hatch se refusa formellement à reconnaître issu de ses œuvres.

La jeune mère, dans l'impossibilité de poursuivre son séducteur, quatre ans durant, travailla pour élever son enfant.

Puis, ces temps derniers, deux faits nouveaux se passèrent qui changèrent complètement l'aspect des choses.

D'une part George Hatch entra en possession d'un héritage évalué à plusieurs millions et, d'autre part, une loi fut votée autorisant la recherche de la paternité, en la basant sur une donnée scientifique qui, semble-t-il, est absolument probante.

Les tribunaux appelés à se prononcer chargent un médecin légal d'opérer une prise de sang sur l'enfant, la mère et le père supposé.

Si, à l'analyse, on découvre chez l'enfant des globules, dont la nature révèle le sang maternel aussi bien que le sang paternel, la preuve est convaincante : l'homme poursuivi est déclaré être le père du bébé et, par suite, condamné à pourvoir aux besoins de sa progéniture jusqu'à l'âge de seize ans.

Miss Shirp revendiquait pour le jeune Freddie une somme de cinq cent mille dollars, dont il serait bénéficiaire et à prélever sur l'héritage que George Hatch venait de toucher.

Ce dernier se prêta difficilement à l'expérience ordonnée par le tribunal, mais force lui fut enfin de s'y soumettre, sous peine d'une condamnation pour offense au magistrat qui la présidait.

Les prises de sang faites sur sa personne et celles de la mère et de l'enfant donnèrent le résultat qu'en attendait la plaignante.

La preuve était faite et George Hatch,



L'analyse de quelques gouttes de sang suffit aujourd'hui à faire reconnaître ou repousser une revendication de paternité. C'est le cas du jeune Freddie Shirp dont le père identifié a été condamné à lui abandonner une part de la fortune qu'il venait d'hériter.

reconnu pour être le père de Freddie, a dû abandonner cinq cent mille dollars à ce rejeton dont il avait jusqu'alors renié la paternité. R. N.

bien les propriétaires, car ceux-ci se plaignent d'être peints en couleurs déplaisantes dans le dernier roman de Georges Simenon.

— Le héros du livre, un certain Colombani, connu aussi sous le sobriquet de Tse-Tse, c'est moi, dit l'hôtelier de Panama ; ce sont mes traits physiques, ce sont mes habitudes, c'est moi en un mot, mais colomnié, défiguré moralement, puisqu'on me présente comme l'ami d'un ancien bagnard enrichi Dieu sait comme !

— L'héroïne du livre, une femme sortie d'un quartier réservé, c'est moi, se lamente l'hôtelière de Panama, peu satisfaite de cette publicité un peu spéciale.

M^{me} Georges Simenon se défend d'avoir pris ses personnages sur le vif ; néanmoins, les hôteliers l'assignent devant le tribunal civil de la Seine en deux cent mille francs de dommages intérêts par l'intermédiaire de leur avocat, M^{me} Marcel Engrand.

La justice fera-t-elle la lumière sur cette histoire passée dans un quartier nègre ?

SYLVIA RISSER.

BIENTOT : POLICE-MAGAZINE

publiera une grande enquête :

Cent évasions

-:- par an -:-

AUX FUMEURS

Vous pouvez vaincre l'habitude de fumer en trois jours, améliorer votre santé et prolonger votre vie. Plus de troubles d'estomac, plus de mauvaise haleine, plus de faiblesse de cœur. Recouvrez votre vigueur, calmez vos nerfs, éclaircissez votre vue et développez votre force mentale. Que vous fumiez la cigarette, le cigare, la pipe ou que vous prisiez, demandez mon livre, si intéressant pour tous les fumeurs. Il vaut son pesant d'or. Envoi gratuit.

REMÈDES WOODS 10, Archer Str., (188 T. B. R.), Londres W. 1.

L'avocat de la délaissée lisait les lettres tendres et passionnées de l'amant... lettres où, comme il se doit, il promettait un long voyage en Italie, terre d'élection de l'amour et des amoureux. Venise, ses gondoles, Naples, dont les syllabes chantantes évoquent le plus bleu des ciels et la musique des flots.

Et, comme l'Italie est le pays des passions célèbres, il parlait de Musset, de George Sand, de Byron et de Wagner, en jurant un amour éternel.

Hélas, hélas ! au lieu de contempler leurs visages unis dans le miroir de l'Adriatique, ainsi qu'il l'avait lyriquement écrit, l'amant se contenta, plus prosaïquement, de passer « le Channel » et, de Londres, il avisa l'amie que tout était fini.

— Voyons, messieurs, s'écria, indigné, l'avocat de la délaissée, imaginez-vous ceci : écrire à une femme qu'on l'aime, qu'on l'adore, évoquer en phrases passionnées des nuits brûlantes et... quinze jours après, l'abandonner !

Le président, que ce roman d'amour paraît intéresser, interroge :

— Dites-moi, maître, n'y a-t-il pas dans votre dossier une promesse formelle de mariage ?

— Si, monsieur le président, écoutez cette phrase : « Chérie, je t'aime, je t'adore, je t'adorerai toujours : comment oublier notre dernière nuit si grisante, si énivrante, notre amour, petite adorée, sera éternel. »

— Mais, maître, c'est une déclaration d'amour, ce n'est pas une promesse de mariage !

— Une telle déclaration d'amour équivaut à une promesse de mariage.

Alors le président doucement : — Que non pas, que non pas ! Amour et mariage ne sont pas, maître, des synonymes... Au contraire, ils ont un sens diamétralement opposé !

Et il déboute la jeune fille de sa demande.

Mesdemoiselles, soyez-en averties : amour et mariage n'ont pas, quoi que vous en pensiez trop souvent, le même sens... Thé-mis vous le déclare tout net.

« Quartiers nègres ».

Il ne s'agit pas de certaines rues montmartroises qui abritent des dancings et des bars où les mœurs sont un peu particulières, il s'agit de la République de Panama visitée par M. Georges Simenon, qui y fit, il y a quelque temps, un court séjour et en rapporta un roman intitulé : *Quartiers nègres*.

Or, lorsque l'écrivain se trouvait à Panama, il logeait dans un grand hôtel de la ville dont il examina sans doute trop

Amour et mariage.

L'austère première Chambre du tribunal aux ors à peine éclairés par une lumière pacimonieuse, qui n'entre là qu'avec modestie, comme s'il lui fallait demander l'assistance judiciaire pour pénétrer et posséder une atmosphère ouatée de silence : les mots, les chiffres et les faits semblent, eux aussi, murmurés plutôt que proférés. Pourtant, la fantaisie, parfois, reprend ses droits et une histoire piquante réveille alors les magistrats, un peu engourdis par la chaleur et le ronron monotone des paroles... L'autre jour, se plaçait un procès de promesse de rupture de mariage...

V (1)

L'Office des Ténébres.

RIEN n'est plus propice à exciter la curiosité que de sembler refuser de la satisfaire.

Anna Wilewya avait su mettre en action ce principe élémentaire de succès.

Habilement, une comparse avait répandu le bruit qu'elle était une racoleuse d'amateurs de spectacles interdits, puis on ne l'avait plus revue nulle part.

Lorsque la curiosité se fut fixée sur elle, la Russe opéra de la manière suivante, en toute sécurité.

Le temps qu'elle passait au café était un temps précieux pour elle, car elle observait son monde et faisait l'élimination des suspects.

Certaine d'être suivie lorsqu'elle sortirait, elle faisait signe à une amie à elle, qui abordait le curieux, lui donnait les renseignements voulus, empochait l'argent et s'éclipsait ensuite, discrète comme une ombre.

C'était là-bas, tout au fond de Vaugirard, dans un grand atelier entouré de verdure, comme il en existe encore quelques-uns, fort rares d'ailleurs, à Paris.

De concierge, point. Une grille s'ouvrait silencieusement, lorsqu'on pressait sur un bouton électrique et l'on pénétrait dans une allée sombre et étroite.

On n'avait pas fait dix pas qu'un colosse surgit de l'obscurité vous barrait la route de toute la largeur de ses épaules en vous disant :

— Que voulez-vous, monsieur ? On lui répondait en lui donnant le mot de passe indiqué par la complice d'Anna Wilewya et qui changeait tous les jours.

En continuant d'avancer, on se tapait littéralement dans une grande bâtisse rectangulaire.

C'était là le repaire maudit. Un infime lumignon pendu au plafond, permettait tout juste de se guider. Oui, Satan était bien le prince des Ténébres.

Dans l'ombre, on distinguait des formes humaines debout, immobiles, pressées les unes contre les autres. Une odeur âcre d'humidité vous saisissait à la gorge, en même temps qu'une espèce d'angoisse.

A l'extrémité de cet atelier nu et froid dont les murs étaient recouverts d'une tenture d'andrinople rouge, se dressait une estrade de bois, surmonté d'un autel tendu de noir.

De chaque côté, on apercevait des chandeliers supportant d'énormes cierges noirs, eux aussi.

Sur le mur blanc qui faisait fond, un peintre fort habile avait représenté l'idole monstrueuse, moitié bouc, moitié homme.

Entre les cornes, sur le milieu du front, rutilait une étoile à cinq branches.

Des pas étouffés, volontairement silencieux, ceux de nouveaux arrivants, bruisaient doucement sur les dalles de pierres.

Tout était ombre et mystère. Au dehors, une horloge sonna, dont le carillon tintait comme un glas.

Du côté gauche de l'autel, une porte étroite s'ouvrit et une femme parut, enveloppée de la tête aux pieds dans un voile violet.

Elle s'étendit sur l'autel, statue inerte, tandis que deux enfants de chœur en soutane rouge allumaient les cierges noirs.

L'officiant arriva à son tour, géant blond à la face rasée, drapé dans une chasuble noire ornée de pommes de pin. Il était coiffé d'une mitre rouge, ornée d'une étoile à cinq branches, et tenait à la main une crosse de bois doré. L'ayant posée près de lui, il commença à proférer d'affreux blasphèmes auxquels l'assistance fit chorus.

Dans un calice de bois, l'officiant saisit une hostie noire qu'il brandit au-dessus de sa tête, en disant à la femme recouverte du voile violet :

— Que veux-tu ?
— Offrir mon corps au sacrifice, répondit-elle.

Or, pendant ce temps, des ombres rasant les murs arrivaient près de la grille, l'une d'elle allongea la main, et appuyait sur le bouton électrique.

— Que voulez-vous ? interrogea le colosse gardien surgit brusquement devant l'intrus.

De réponse, il n'en eut pas, mais il comprit lorsqu'il fut en moins d'une seconde

mis hors d'état de résister les mains ramenées derrière le dos. Des bouches avaient parlé, le secret était vendu.

Huit, dix ombres passèrent, courant, dans l'allée, alertes et silencieuses.

Une poussée brutale fit tourner la porte de l'atelier sur ses gonds au moment où la femme couverte du voile violet se dressait debout sur l'autel.

Du tumulte, quelques cris, puis le silence. Dans la rue, le car de la Préfecture s'empressait rapidement, puis démarrait pour gagner au plus vite le quai des Orfèvres.

Dans l'atelier désert, la mèche d'un cierge charbonnait, éclairant d'un mince filet rouge, la figure de l'idole qui semblait grimacer.

L'alerte avait été chaude et, dans le monde des exploités des mystères et des adorateurs de Satan, on comprit que l'ère des beaux jours était passée.

Une sorte de découragement semblait s'être emparée de ceux qui jusque-là avaient fait de Montparnasse une sorte de chef-lieu de l'au-delà.

Le flambeau sacré était près de s'éteindre. Se présenterait-il quelqu'un pour le ranimer ?

Nécessairement, ce quelqu'un devait venir, et ce quelqu'un fut une femme.

Elles'imposa tout de suite par sa façon de toutes épreuves et par des théories dont l'audace dépassait de loin celles de Nicéphore.

Quant à celui-ci, il semblait maintenant se désintéresser des questions qui avaient été à un moment donné, sa raison de vivre.

La chance qu'il avait tentée si souvent lui sourit une dernière fois, mais, sans doute assagi par l'expérience, il sut comprendre que cette fois-là était la dernière et il en profita.

Un petit héritage lui échut et il partit dans une campagne ignorée, où il vit heureux et méconnu.

Fait curieux du jour où il disparut, on cessa totalement de parler du diable dans les cafés de Montparnasse. D'autres vinrent qui ne furent à côté de lui et de la « femme cosaque » que des gagne-petit, de minces amuseurs, dont il nous faut dire quelques mots. Ils ont à leur actif quelques anecdotes plaisantes, et on ne saurait les passer sous silence, car ce sont eux qui ont vu finir une époque définitivement révolue aujourd'hui.

VI

Les derniers fidèles.

Mariska arriva à Montparnasse juste au moment où Nicéphore abandonnait la place, terrain battu qu'il allait être difficile de prospector. Pour réussir, il fallait tâcher de présenter du nouveau.

Mariska s'annonça comme la grande prêtresse de l'amour magique. Elle eut d'abord à faire à des plaisantins qui lui demandèrent d'expliquer quelle différence il pouvait y avoir entre celui-là et l'autre. Imperturbable, elle développait ses théories.

Elle voulait faire célébrer non plus la messe noire, mais la « messe d'or ».

Des prêtres et des prêtresses choisis par elle accompliraient suivant un formulaire précis les rites de l'amour magique destiné à sauver le monde et à le régénérer.

Elle s'adonnait à la pratique des envoûtements et vendait, quand elle le pouvait, des flacons de parfums magiques eux aussi.

Comme on le voit, on était loin de Nicéphore qui ne se serait jamais abaissé à d'aussi misérables bagatelles.

Sur ces entrefaites, se produisit un événement qu'il eût été logique de prévoir, ce fut l'arrivée de fous authentiques, avérés.

Le professeur Boniface et son

médicin Akide eurent un succès de fou rire lorsqu'ils firent la première apparition.

Long, mince, dégingandé, s'exprimant avec une incroyable volubilité, Boniface possédait de multiples talents.

Voyance, psychométrie, astrologie, chiromancie, tout cela était son fait. Il se disait aussi médecin.

Inventeur d'une méthode grapho-astrologique de la plus haute précision, il la révélait dans ses applications, moyennant la somme de trente francs.

Tout autre était M. Oliva. Bien de sa personne, d'une élégance confortable, il opérait pour son plaisir personnel.

Sa spécialité consistait à prédire l'avenir avec l'Annuaire des Téléphones, méthode qui dépassait, et de beaucoup, selon lui, les cartes, les tarots et tous les autres moyens divinatoires.

Il prenait le nom des rues dans lesquelles se trouvaient les lettres de votre nom, les numéros contenant des chiffres se rapportant à la date, à l'année de votre naissance.

Armé d'un crayon, il additionnait, soustrayait, divisait, multipliait et finalement vous annonçait un avenir semé de lis et de roses.

Jamais M. Oliva n'annonçait d'événements malheureux.

Enfin, et cet événement marque la fin de la période funambulesque dont nous venons de tracer brièvement l'histoire, Montparnasse vit se fonder le « Club du Mystère ».

Il devait n'avoir qu'une existence des plus éphémères, car il n'alla pas plus loin que la quatrième séance. Ce fut le professeur Boniface qui fut cause de la catastrophe.

Prudent, le directeur, qui le connaissait, l'avait prié de s'abstenir de paraître et avait donné à son endroit de sévères consignes au contrôle.

Le jour du malheur devait luire, inéluctable. Devant une assistance assez nombreuse, le directeur du club présentait un jeune homme gauche, timide :

— M. Jaldot va vous raconter les péripéties de son voyage au Thibet.

Le jeune homme salua et commença :

— Pendant mon voyage au Thibet... Il n'eut pas le temps d'aller plus loin. Le professeur Boniface, entré en ne sut comment, venait de surgir.

La face rouge, les yeux exorbités, il tendait vers l'orateur un poing vengeur.

— Vous n'avez jamais été au Thibet. Vous êtes un menteur ! hurlait-il.

— Moi... un menteur ?... balbutia le malheureux, interdit.

Ce fut alors un beau tapage dans la salle. A grand-peine, le directeur rétablit le silence, mais alors Boniface plaça l'argument définitif qu'il tenait en réserve :

— Vous êtes resté un an absent de Paris, mais, pendant ce temps, vous placiez des machines à écrire en province, pour le compte de la maison X.

Les agents durent intervenir pour rétablir l'ordre, et, le lendemain, un écrivain annonçait que les conférences étaient provisoirement suspendues.

Provisoire qui fut définitif.

Un à un, les personnages qui avaient été les animateurs d'une étonnante comédie disparurent les uns après les autres.

Le baron est allé vivre dans ses terres; de temps à autre, on aperçoit la mince et fugitive silhouette du poète.

Seul l'abbé a, si l'on peut dire, brillamment réussi. Il est « fakir » quelque part, dans le quartier de l'Etoile et dresse votre horoscope, complet, minutieux, garanti, pour la coquette somme de cent francs.

L'oubli s'était fait subitement sur eux.

Seuls le professeur Boniface et Mariska n'ont pas émigré.

Tous deux continuent de vanter l'un ses talents divinatoires, l'autre d'attendre le moment où elle pourra faire dire la « messe d'or ».

Nul ne pense plus aux bureaux de Montparnasse, à Satan et à ses adorateurs.

Des soucis plus pressants accaparent maintenant les esprits et, si, rencontrant quelqu'un de ceux qui connurent Nicéphore et ses comparses on se hasarderait à demander comme au temps heureux du sorcier de Montparnasse : « Avez-vous vu le diable ? »

On recueillerait un sourire désabusé et un haussement d'épaules.

FIN

V. AUBERT.

(1) Voir Police-Magazine, n° 269.

Pourquoi il y a autant de gangsters à Paris qu'à New-York. — A travers les bars de gangsters. — Tintin, roi des Corses. — Mohamed, caïd des « Sidis ». — Emile l'Américain. — Denis « Queule d'Or », le « Percepteur ». — Un gangster vengé par un policier.

— S'il y a des gangsters à Paris, et s'il y en a autant qu'à New-York ou qu'à Chicago, c'est la faute à la police...

Martin me dit cela tout tranquillement. C'est un garçon froid et pondéré de manières, impeccablement vêtu, sans une faute de goût.

Martin est un gangster. Il sait de quoi il parle. Je ne pouvais pas mieux m'adresser pour tenter une excursion dans la colonie à la fois célèbre et mystérieuse des gangsters de Paris.

Martin m'explique :
— Ne vous étonnez pas si j'accuse la police.

— Peut-être voulez-vous dire qu'elle ne fait pas aux grands malfaiteurs une chasse assez active et que, par là, elle encourage leur développement ?

— Non, ce n'est pas cela. La police fait depuis quelque temps une autre chasse trop active. C'est contre les femmes. C'est dangereux ? Vous allez voir pourquoi. Il y a à Paris dix mille gars qui vivent des femmes, des souteneurs. Leurs femmes ne peuvent plus les nourrir. Les hommes claquent du bec au moment de la « comptée ». Alors que voulez-vous qu'ils fassent ?

— Remarquez bien que ces hommes-là sont, en principe, tout ce qu'il y a de tranquille et de « peinard ». C'est leur métier qui veut ça. Pourquoi voulez-vous qu'ils fassent de la mistouffe, quand ils gagnent

leur beefsteack sans complication ? Mais, dès le jour où ils ne mangent plus, ils cherchent un débouché. Vous me comprenez ? Ils n'ont pas une « mentalité » à se faire employés de commerce ou ouvriers d'usine. Alors...

— Alors, ils se font gangsters ?

— Tenez, c'est mon histoire. Savez-vous comment je le suis devenu ? J'avais deux femmes. C'était une bonne petite affaire. Deux « livres » par jour, en bonne moyenne. Ça me suffisait. Je n'aurais jamais visé plus haut. On a traqué nos femmes. On les a mises dans l'impossibilité de faire leur métier. Plus de « condés ». On les emballe tous les soirs et pour des dix, quinze jours. Pour une qui est dehors, il y en a trois qui sont dedans. Plus de « comptée », je vous dis. J'étais sur le sable. Je me suis dit tout naturellement : « Quelle va être ma combine, maintenant ? La vente, la fabrication de la coco ? Ou le placement des femmes en province ? Ou la carambouille ? Ou la « fourgue » en grand ? Ou le chantage à la terreur ? Ou le kidnapping ? Ou quoi ? » Voilà comment je suis devenu gangster. Seulement, au lieu de mes deux pauvres petites livres, je me fais maintenant un ou deux sacs par jour. Vous avez compris ?

Je comprends qu'il y a dans Paris dix mille gars, comme parle Martin, qui veulent gagner leurs deux « sacs » par jour. On n'est pas gangster à moins. On n'est qu'un simple malfaiteur ordinaire.

Martin ne bluffe pas. Il a sa voiture, son diamant au doigt, son appartement dans un palace. Il possède deux « maisons » en province. Il est en train d'acheter une boîte de nuit à Paris, comme ils font tous.

— Maintenant, me dit-il, vous en savez assez pour commencer. Allons nous promener.

Nous nous promenons à Montmartre. Il est sept heures du soir. Les bars s'allument. Nous entrons. Je m'étonne :

— Quoi ? Ici ?

Pour moi, les gangsters sont des gens qui ne fréquentent que les grands établissements des Champs-Élysées.

— Nous y allons aussi, me dit Martin, pour le « standing ». Mais c'est ici que nous voyons nos hommes.

Dans le bar où nous sommes entrés et qui est un mince boyau entre le comptoir et le mur, des hommes bruns consomment. Mais, au long de la salle étroite, la plupart ne boivent rien. Ils forment des petits groupes et conversent ensemble, souvent avec animation avec une gesticulation que je remarque. Je vois tout de suite que ce sont des gens du Midi. Leur accent évident m'épargne tout effort de perspicacité.

— Ici, me dit Martin, ce sont des Corses. Sortons.

Il jette la monnaie sur le comptoir et me pousse vers la porte.

— Nous n'avons rien à

« S'il y a des gangsters à New-York... »



GANGSTERS parisiens

faire ici, m'explique-t-il, des que nous sommes dehors. J'ai seulement voulu vous montrer...

Ce que me montre Martin, c'est le coin où se rencontrent les fils de l'île de Beauté, qui ont mal tourné.

— Avez-vous observé un grand brun aux tempes déjà grises qui était à côté de nous au bar et qui m'a fait un signe de reconnaissance ? C'est Albert, dit Tintin.

Oui, j'ai remarqué qu'il avait un air plus distingué que la plupart de ses compagnons qui ne diffèrent guère de la pègre banale qu'on rencontre habituellement en ces lieux.

Et j'insiste :

— Ce que je veux voir, Martin, ce ne sont pas des malfrats du genre banal mille fois vus et décrits déjà, ce sont des gangsters, entendez-vous ? des gangsters riches, puissants et terribles, pareils à ceux d'Amérique et dont on nous parle tant.

— C'est bien ce que je vous dis. Je vous présenterai à Tintin. Vous verrez ce que c'est que cet homme-là. C'est le chef des Corses. C'est quelqu'un, et, si vous saviez ses aventures, vous pourriez en faire un livre gros comme un Bottin ! Allons au bar Algérien. Je vais vous montrer du « Sidi ».

Cette perspective ne me séduit guère. Du « Sidi » ? J'imagine une sorte de pouillerie arabe. Et le bar du boulevard de la Chapelle où me conduisit le cabriolet jaune et vert comme une glace fondante, de Martin, ne m'encourage guère. Un bar à la devanture de bois jaune, sans appareil et sans luxe. Un bistrot du genre ancien. Mais des que j'y entre...

Figurez-vous une dizaine de gentlemen élégants, souliers vernis du bon faiseur, profusion de bagues, cravates chatoyantes, et atmosphère de bonne compagnie. Toutes les têtes sont olivâtres et sombres. Des « Sidis », sans doute, mais qu'on dirait arrachés à une pouillerie millénaire et lavés, parfumés, bichonnés, richement revêtus, comme pour un film. Toutes les mains se sont tendues vers Martin. Et d'abord celle d'un monsieur (vraiment, je ne trouve pas d'autre mot) aux cheveux crépus, au nez busqué et aux yeux magnifiques. Martin me présente. Présentation brève :

— Un ami.

C'est tout. Et, aussitôt, le monsieur sidi, aimablement :

— Qu'est-ce que vous prenez ?

Quelques mots de conversation banale. Un rendez-vous pris par Martin pour un prochain soir. Et nous sortons.

— Vous avez vu Si-Mohammed, dit Sidi.

C'est le propriétaire du...

Et Martin me cite le nom d'une des boîtes de nuit les plus célèbres de Montparnasse.

— Il est sage à présent et retiré des affaires, dis-je.

— Non. Il « travaille » encore.

— Et quelle est sa « combine » ?

Martin me répond, comme la chose la plus naturelle du monde :

— L'attaque à main armée.

— Hein ? Ce commerçant patenté qui reçoit chez lui chaque soir une brillante clientèle parisienne ?

— Oui. Oh ! il n'opère plus lui-même depuis l'année dernière. Il a ses hommes.

Tout cela est cependant moins exotique que parisien.

— Si-Mohammed est aussi « tricard », interdit de séjour.

— Pas possible. Et il se montre ainsi à tout Paris et au Tout-Paris !

— Il a un sursis qui lui est périodiquement renouvelé. Beaucoup de gangsters sont aussi des « indies ».

Nous « faisons » ainsi une dizaine de bars entre la Chapelle et les Batignolles, et aux environs. Il y a le bar corse, le bar algérien, le bar toulousain, le bar marseillais, le bar lyonnais. Chaque colonie a son siège social et provincial. Il y a aussi des bars parisiens. Les hommes s'y réunissent par affinités de race ou de combine.

Ainsi, les Corses qui étaient, à l'origine, tous des souteneurs font aujourd'hui le marché de la drogue où ils sont passés maîtres.

Les Parisiens restent presque seuls à faire encore la cambriole. Mais un gangster cambrioleur n'est pas un cambrioleur ordinaire. Grosse différence. Sa « combine », c'est le lavage des titres volés et des bijoux dérobés. Il a ses banques et ses orfèvres.

Dans un grand café également montmartrois et proche de l'avenue de Clichy, Martin m'a présenté à Emile dit l'Américain.

C'est un homme dont il m'a beaucoup parlé et pour qui le « milieu », j'entends le grand « milieu » gangster, digne de ce nom, professe une vraie admiration. Emile se surnomme l'Américain parce qu'il arrive d'Amérique où il a longtemps vécu. Amérique du Nord, ce qui est plus rare. Car le « milieu », même le plus bas, fourmille de gens qui ont « fait » l'Amérique du Sud.

Emile a quarante-deux ans. C'est l'âge moyen du gangster. Il n'en est guère de plus jeunes. Ensuite, on peut rester gangster toute sa vie. La vieillesse n'est pas, comme on pourrait le croire, un empêchement à ce titre. Il y a de vieux gangsters. Il n'y en a pas de très jeunes.

Emile est flegmatique et blond, sans doute pour avoir l'air tout à fait américain. Sa raie est nette. Quelques fils d'argent. Visage rasé, nez busqué. Menton inquiétant.

— Ici, fait-il d'un air dégoûté, vous êtes des « touche à tout ». De l'autre côté (l'autre côté) pour lui, c'est celui qui est derrière l'océan) nous sommes spécialisés.

Il dit « nous » avec une certaine affectation.

— Avant la prohibition, nous avions les bootleggers qui ne faisaient que la contrebande de l'alcool. Une bande. L'attaque des banques ; une autre la terreur. Chacun, son travail. Ici, vous mêlez tout. Un homme qui prétend percer les murs cette nuit croit qu'il saura « serrer un faisan » demain matin. Ça n'existe pas.

Martin qui n'a pas quitté la capitale et qui s'y est, comme il dit, « défendu », proteste :

— C'était comme ça dans le temps. D'accord. Mais aujourd'hui...

— Le vrai travail, on le fait en série...

— C'est ça aussi qu'on fait. Tu verras...

L'Américain est sceptique. Martin tend le journal qu'il lit à son compagnon et souligne de l'ongle, qu'il a net et soigné, un titre sur une colonne au-dessus d'un court-articlet. J'y lis : *Un meurtre dans le milieu*. Banale histoire. Un coup de pistolet à travers la vitre d'un bar. Un homme tué. L'auteur du coup de feu a disparu. Martin et l'Américain connaissent la victime. L'assassin aussi, à ce que je comprends, celui qui a disparu et au sujet de qui la police « se perd en conjectures ».

— Tu vois, remarque Martin, chez nous, ça fait quinze lignes.

— Chez nous (ce qui veut dire en Amérique), dit Emile, on aurait fait toute une première page avec une affaire comme ça. Et des éditions spéciales d'heure en heure. Et ça vous serait peut-être revenu en France, pour en faire des articles de deux colonnes.

— Tu vois bien qu'il y a chez nous des « hommes » (dans la bouche de Martin, des « hommes », cela signifie des gangsters) autant qu'à New-York et qu'à Chicago, comme je le disais ce matin à l'ami (l'ami, c'est moi). Seulement ça se sait moins.

J'ai surpris tout à l'heure un mot qui m'a mis en arrêt. L'Américain m'a parlé de l'attaque d'une banque. Je risque :

— L'attaque d'une banque ! Vous parlez de celle du boulevard Saint-Germain ?

Je remarque que Martin et l'Américain ont échangé un rapide coup d'œil et que le silence est tombé aussitôt après ma phrase, un silence lourd et gêné.

Je devais en connaître un peu plus tard la cause.

Il a fallu un assez long temps pour que la conversation, interrompue par ma maladresse involontaire que je devine, reprenne. Sans doute, d'un geste, d'un signe discret ou secret, Martin a rassuré Emile, car une autre question se débat devant moi.

— C'est toujours La Villette qui opère ? demande l'Américain.

— Tu viens de le voir, fait Martin en montrant le journal. Tu comprends, nous ne sommes pas bons pour nous « mouiller » en défendant nos « crosses », puisqu'il y a La Villette pour ça...

Je sais, pour l'avoir entendu couler déjà, qu'il existe une bande de tueurs organisée et qu'il suffit d'y faire appel en payant le prix convenu. Par la réplique de l'Américain j'apprends que « de l'autre côté » comme il dit, les bandes ont chacune leurs équipes de tueurs et que les grands gangsters n'hésitent pas, si l'affaire en vaut la peine, à mettre eux-mêmes la main à la pâte.

Les batailles rangées avec la police ne sont cependant pas aussi fréquentes en Amérique que le laisseraient croire les relations d'aventures des « ennemis publics » numéros 1, 2, 3, 4, 5, etc., ou les films de cinéma.

— La police « en est » les trois quarts du temps en Amérique, nous dit Emile. Moi-même, j'ai été chargé pendant des années de porter la liasse de billets tous les mois à la police de Chicago, c'est-à-dire au bureau de police qui nous accordait la protection. Et cela, dans des conditions de simplicité et de cynisme qu'on ne comprendrait pas chez nous. Et pourtant...

« Cela se passe ouvertement là-bas. On achète sa sécurité. La seule recommandation, c'est d'épargner la vie des individus. Cette convention est à peu près respectée.

Mais je me lasse vite de ces conversations. Moins de paroles, mes actes ! C'est ce que je fais comprendre à Martin.

— Au fait, quelle est donc sa « combine » à lui ? Je le lui demande avec une certaine réserve et je crains d'être indiscret. Je le lui dis. Il m'éclate de rire au nez.

— Ma combine ? fait-il. Mais tout le monde la connaît ici. Et même à mon hôtel. Ma combine, c'est la contrebande, notamment celle qui s'exerce sur le tabac.

Je suis un peu déçu. J'espérais quelque chose de plus romanesque. Ce n'est pas avec ce travail-là que je connaîtrai de belles histoires, de ces combats où parle la poudre.

— Vous croyez ? me dit Martin. Quelle erreur ! Il y a dans mon « boulot » plusieurs bandes rivales. Nous avons eu souvent des comptes à régler. J'ai connu, il y a peu de temps encore, de belles bagarres. Mais le public n'y était pas mêlé. Tout se passait entre nous.

— Ce que je voudrais, ai-je dit à Martin, c'est connaître un « dur ».

— Facile, me dit-il, je vous présenterai à Denis dit Gueule-d'Or.

Denis doit ce pseudonyme avantageux à son système dentaire. Toutes ses dents, exactement toutes — et il ne lui en manque pas une seule — sont en or. La connaissance a été facile et rapide.

Un jour, Martin lui a dit qu'un « type qui écrit dans les journaux » voulait faire sa connaissance. Denis « Gueule-d'Or » a répondu :

— Invitez-le de ma part à déjeuner.

Nous avons déjeuné dans un grand restaurant nouveau et fort achalandé des Champs-Élysées. Denis le « dur » est un garçon trapu, généreux, complaisant et brutal, qualités un peu contradictoires.

— Sa combine à lui, m'avait dit Martin, c'est la « terreur ». Denis a décidé une fois pour toutes de rançonner les grands gagnants d'argent. Mais il choisit ses victimes parmi celles qui ne peuvent ou n'osent pas se plaindre. Aussi le jour où M. Georges a repris la grande maison de femmes qui appartenait à M. André, il a été perdu. M. André était un homme qui savait parler aux gens du milieu. Sa maison est mondaine. Il est difficile d'en sortir sans avoir dû faire face à une dépense de cinq cents francs. Aux bonnes époques, la maison rapportait net son million par mois au tenancier.

Denis Gueule-d'Or a estimé que c'était trop et qu'à partir d'un certain chiffre il avait droit de jouer au « percepteur ». Mais avec M. André, rien à faire. M. André avait ses hommes. Il avait une bande de gangsters dont il était le chef lui-même. Il était plus « dur » que tous les « durs ». Mais il a été remplacé par M. Georges qui a cru faire un bon placement. Il est parti de cette idée qu'il gérait un établissement comme un autre, à cela près qu'il avait une clientèle de gens du monde et qu'il n'avait aucun point de contact avec les hommes du milieu qu'il ne connaissait pas. Il arrivait de la province.

M. Georges, que j'ai eu l'occasion de rencontrer dans le quartier de l'Étoile, est un petit monsieur jaune et bouffi. Il n'a pas l'apparence d'un « méchant » mais plutôt d'un faible. C'est bien ce qui l'a perdu.

Il faut entendre « Gueule-d'Or » raconter devant les liqueurs l'histoire de la terreur infligée à ce pauvre M. Georges.

Pendant quatre mois, nous n'avons pas passé quinze jours sans faire une « des-

cente » chez lui dans son établissement. Nous allions tout droit à son petit bureau au bout du corridor du fond, au premier étage. Et là, nous commencions par le déshabiller en rigolant.

— Et il ne criait pas ?

— Quand il criait, on le « piquait » un petit peu. « Plus tu feras du « rousky », plus on te piquera loin. Allez, amène tes dix sacs et on te laisse ! »

— Et cela se passait en plein jour, chez lui, et il n'appelait pas la police ?

— Il était prévenu. « Si un seul de nous est fait un jour, on t'en met un dans le cassis ». Et nous lui montrions un joli joujou, une petite mitrailleuse à main qui le faisait verdoyer de peur, rien qu'en la regardant.

Quand il s'était exécuté, je restais avec lui ensuite pour lui tenir compagnie. Je lui disais : « Tu as été gentil pour mes hommes. Maintenant causons. Je suis le « percepteur ». Il me faut mon tant du cent. Tu dépasses trop ce que je permets. » C'était à prendre ou à laisser. Il me fallait dix pour cent. C'est fait. Mais je lui ai préparé un petit traité d'association.

— Oh !

Eh bien ! oui... Qu'est-ce qui vous étonne ? Je pense bien, le mois prochain, dans deux mois tout au plus, être copropriétaire de sa maison. C'est ça ma combine.

« Gueule-d'Or » trouve la chose toute naturelle. Par lui, je comprends enfin ce que c'est qu'un gangster. Je peux m'en étonner, mais ce qui devait bientôt plus que tout m'effarer, c'est la scène que je vais vous dire. C'était un matin, aux Champs-Élysées, vers onze heures et demie. J'étais allé prendre Martin à son hôtel. Nous buvions l'apéritif à la terrasse même du grand établissement où nous avions récemment déjeuné avec « Gueule-d'Or ».

Je poussai un cri de surprise. « Gueule-d'Or » lui-même était là à une table voisine avec un ami. Il conversait avec celui-ci gaiement et avec jovialité. Mais le plus étonnant, c'est que cet ami était M. Georges lui-même ! Je vis « Gueule-d'Or » appeler un gérant, se faire apporter la carte et commander un bon déjeuner pour son hôte et pour lui-même en s'enquérant avec intérêt du vin et du foie gras qu'il préférait.

Eh bien ! quoi ? fit Martin pour répondre à mon étonnement c'est régulier puisqu'ils vont discuter le coup !

Au dessert, il serait sans doute question de la jolie petite mitrailleuse à main. C'est ainsi que se fait la « combine à la terreur » dans le monde gangster.

J'ajoute que l'affaire est, à l'heure qu'il est, à peu près faite entre « Gueule-d'Or » et M. Georges. On ne voit plus que « Gueule-d'Or » dans le fameux établissement. Il y donne des ordres. Il sera, dans quelques jours, l'associé. Martin ne lui donne pas six mois avant qu'il ait, par la terreur qu'il lui inspire, remplacé définitivement M. Georges dans la maison. Le gangster aura réussi sa combine !

— A moins, me dit Martin, qu'une autre bande ait été faire du « racketting » auprès de Georges.

Le racketting, c'est une protection accordée, le plus souvent imposée, à un homme ou à une affaire qui, parfois, n'en ont pas du tout besoin.

— Bientôt, me promet Martin, je vous ferai voir du beau « racketting ».

En attendant, il me conte les dessous ignorés de l'affaire de la rue Albouy. Un soir, une véritable fusillade a éclaté dans un bar où se rencontrent des gangsters.

— Vous m'entendez bien ? Pas des hommes quelconques du milieu. Des gangsters. Des vrais. Des gros. Un homme consomme dans un bar. La porte s'ouvre. Une balle part. L'homme est blessé. Il sort aussitôt le « feu » à la main. Il est en face d'un autre. Il tire. Puis il s'affaisse. L'autre s'enfuit.

On le retrouve grièvement blessé entre la vie et la mort, les intestins perforés trois fois. Les deux hommes sont soignés, interrogés. Impossible d'en tirer un mot. On n'a jamais pu savoir lequel des deux avait tiré le premier sur l'autre, ni même si c'étaient eux qui avaient tiré. Il a fallu faire un double non-lieu. On a su leur identité, celle dont ils avaient les papiers. Leurs professions ? Ils possédaient des titres, des valeurs, de gros comptes en banque. Quoi faire ? Il a bien fallu les laisser en liberté, sans les inquiéter davantage.

C'étaient Laurent H... et Raoul D... deux gangsters

« Il y en a autant à Paris... C'est la faute de la police », me dit Martin tranquillement.

fameux qui se disputaient le « racketting » d'un grand établissement de Montparnasse. La question n'est pas encore réglée. On attend un nouveau drame entre les deux hommes. A moins qu'un accord n'intervienne et que tout ne s'achève par un acte d'association, ce qui est encore possible.

Martin m'a montré un gangster qui, paraît-il, est une célébrité. Il était en smoking, dans une boîte de nuit, tout seul et l'air las. Tout le monde buvait le champagne obligatoire. Lui, il était assis devant une bouteille d'eau minérale gazeuse. C'est un garçon blême, de taille moyenne, un peu joufflu. Une mince cicatrice marque sa lèvre.

— Ce type-là a déjà tué ses six hommes, me dit Martin.

— Il a été « fait » ?

— Il n'a jamais été « fait ».

— Alors on ne sait pas que c'est lui ?

— Tout le monde le sait. A commencer par la police.

Je donne sous toutes réserves les affirmations de Martin. Il les fait si naturellement qu'elles m'impressionnent.

— C'est un « indic », me dit-il comme explication péremptoire.

Je devais apprendre, en outre, au cours de mon enquête, que, si les « indic » bénéficiaient d'une certaine indulgence — encore que je n'aie jamais eu la preuve qu'elle s'étendait très loin — par contre, la vie d'un « indic » intéressant était protégée et que, comme dit Martin, « ça vaut cher une peau d' « indic » ». Un hasard m'a fait connaître la valeur de celle de Dédé-Nez-Cassé, qui fut un gangster fameux.

Je contais à Martin un événement montmartrois dont je fus le témoin par hasard, il y a déjà plus d'une année. C'était un soir, vers dix heures. Devant un bar du boulevard Rochechouart où je passais, un coup de revolver venait d'être tiré sur un consommateur. Le coup classique. L'homme avait été tué sur le coup. En tout autre lieu, un tel fait soulèverait une certaine émotion. Mais, là, c'était quelque chose de spécial qui mettait tout de suite le témoin au cœur même de l'affaire. A peine la victime venait-elle de s'effondrer que déjà le meurtre était connu et attirait sur les lieux des êtres surgis on ne sait d'où, aux visages inquiétants et étranges. Ils disparaissaient comme ils étaient venus et j'avais entendu tout de suite à côté de moi des voix qui disaient :

— C'est Nez-Cassé.

Puis, il n'était plus resté devant le bar où s'empressaient les agents que des badauds innocents. Plus un homme du milieu n'était visible dans un rayon de cent mètres autour du crime.

— Nez-Cassé s'était exclamé Martin, vous avez assisté à ce coup-là. C'est ça qui est une vraie affaire d' « indic » !

Et il me conte à son tour quelle fut cette aventure dont je n'avais connu, sans la comprendre, qu'une péripétie.

Nez-Cassé avait dix femmes sur le « turf ». Sa combine à lui n'était pas compliquée. Il disait : « Je suis comme si j'avais une maison qui ferait des extra en ville ». Sa combine, c'était aussi la Chacale. C'était sa « régulière », si habile à l'entô-

lage après rencontres aux boîtes de nuit qu'elle a rapporté jusqu'à cinquante billets par mois à son homme. Celui-ci était un « indic » de grande classe. C'est lui qui, documentateur unique de l'inspecteur D... permit à celui-ci de faire les plus belles affaires de ces dernières années. Tout le milieu le savait. Mais personne n'osait le toucher. D'abord Dédé-Nez-Cassé était un homme ! Il avait sa bande. Il passait dans sa voiture. Il était plein aux as. Et, surtout, supprimer un « indic » de sa classe, ça devait coûter cher. Vous allez voir...

Il arriva que Dédé eut une petite difficulté avec un petit « marloupin du coin » à propos de l'une de ses femmes. Il corrigea de deux mornilles le marloupin. Celui-ci était un petit gars méchant. Il dut encaisser les coups. Mais, huit jours après, ayant surveillé Dédé, il le vit entrer dans le bar de la rue Rochechouart. C'était la scène à laquelle j'avais par hasard assisté. Ensuite le meurtrier, François dit « Petit-Bonhomme » fut assisté par ses copains qui firent une quête pour lui. Il put s'enfuir à Barcelone où, d'habitude, les fuyards du milieu restent bien tranquilles.

Mais pour un « indic » comme Dédé, l'inspecteur D... alla lui-même faire l'enquête en Espagne. Il « fit » Petit-Bonhomme et le ramena. François fut condamné à mort. La police tout entière se dressa pour qu'il n'eût point sa grâce. Il fut guillotiné pour un assassinat dans le milieu, fait unique. Dédé-Nez-Cassé, le gangster, avait été vengé par la police !

(A suivre.)

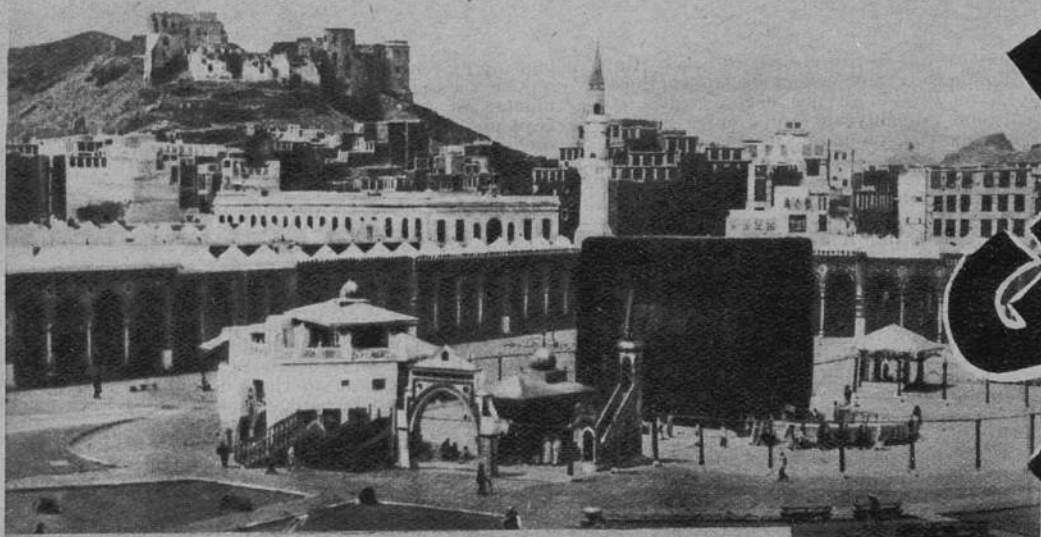
MARCEL CHABERT.



LA GUERRE DES ESPIONS

par

Maurice LAPORTE



Avant les hostilités, la Mecque était le plus grand marché d'esclaves éthiopiens.

mystérieuses pratiquent sans se gêner de minutieuses investigations dans vos bagages. C'est ainsi ! A vous de savoir le supporter avec, aux lèvres, le sourire des gens qui n'ont rien à se reprocher.

Les bureaux de la police de la petite colonie sont installés dans un immeuble de bon ton, genre cottage du Hampshire, non loin des quais où veillent trois contre-torpilleurs au mouillage.

Un peu partout, en Afrique, les esclaves mâles sont employés dans les mines de sel...

Nous y sommes entrés avec beaucoup de sérénité et nous en sommes sortis vingt minutes plus tard dans les mêmes conditions.

Il faut vous dire que ce n'étaient pas les visas, les laissez-passer qui nous manquaient. Quarante-huit heures auparavant, à Aden, on nous en avait bourré les poches. Kipperburger s'était chargé d'aplanir certaines difficultés que notre randonnée des jours précédents nous faisait croire insurmontables. Retors comme personne, l'Allemand avait obtenu rapidement les autorisations nécessaires.

Fournisseurs de Sa Majesté le Négus, on nous avait reçus presque chapeau bas. Une seule chose, cependant : interdiction, mais là formelle, de débarquer les douze mitrailleuses Maxim's qui figuraient dans la cargaison que nous avions arrêté de convoier jusqu'à Harrar. La même interdiction frappait, paraît-il, les masques à gaz et les canons antiaériens, mais semblables joujoux ne figuraient pas dans notre mignonne collection.

Pourquoi les mitrailleuses, les masques et les canons antiaériens, demanderez-vous, alors que toute licence nous était accordée pour le reste ? Je crois devoir vous signaler que ces engins, l'industrie britannique en fabrique en si grandes quantités qu'elle en a monopolisé de fait l'exportation en Ethiopie. Chasse gardée !

— Bah ! avait dit Kourbassov, s'ils s'imaginent que je vais m'en retourner à Hambourg avec mes Maxim's, ils se trompent. Je trouverai bien un moyen de les « dédouaner » avant que la caravane ne soit formée.

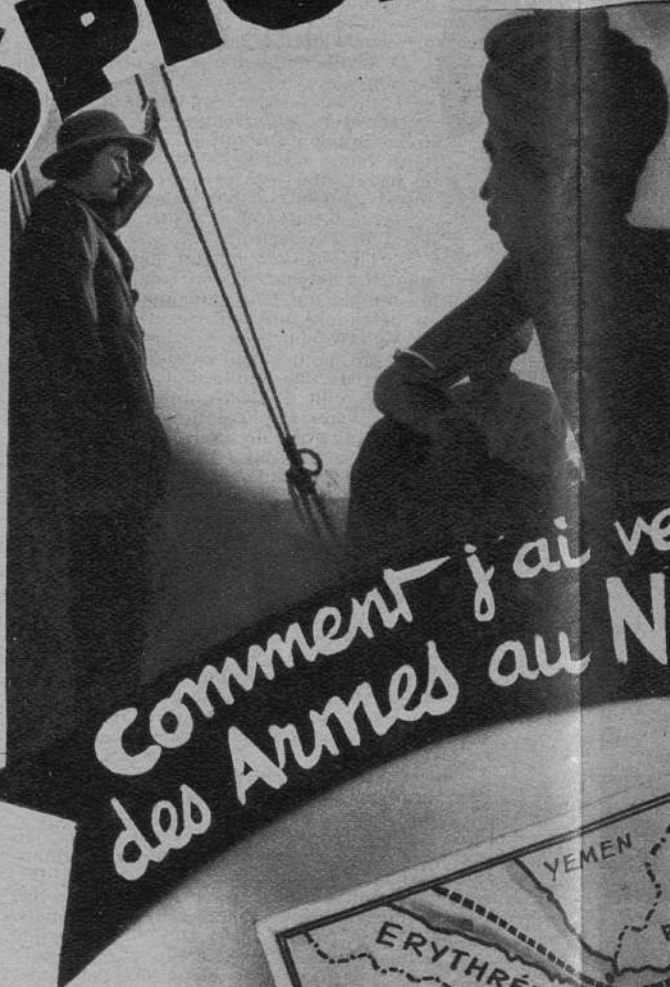
A Berbera, le trafic est particulièrement intense en ce moment et pas seulement celui des armes. Songez plutôt qu'avec l'application des sanctions les armées italiennes qui, naguère encore, venaient se ravitailler en Somalie française en produits de toutes sortes, risquaient de mourir de soif et de faim. Finie la belle époque de juin à octobre 1935, où les cargos de Massouah jetaient l'ancre devant Djibouti, se bourraient les flancs de glace, de légumes, de sel, de bœufs et de moutons. Devenue sanctionniste, la France a fermé cette porte aux intendants du maréchal Badoglio. Sanctionniste, la Grande-Bretagne l'est aussi, bien sûr. Et qui soutient le contraire ? Mais le sanctionnisme des Anglo-Saxons ne va pas sans de certains accommodements. On naît commerçant sur les bords de la Tamise et on le demeure sur les rivages du golfe d'Aden... Alors, c'est assez simple. Le marché français étant fermé, le marché anglais s'est ouvert. Entre-bâillé serait plus exact, car, pour ne pas attenter à la morale et aux bonnes manières, les cargos italiens bouchonnent un peu au large et ce sont les boutres indigènes qui établissent la navette entre eux et les docks de Berbera. *Business is business*, toujours...

L'éloquence des chiffres.

Or donc, tout comme un vertueux courrier des mers du Sud au terme de son voyage, le *Schwarz-Gelb* s'était immobilisé dans la rade et, tout de suite après la visite de la police, de la douane et du service sanitaire, les délicates opérations de déchargement avaient commencé.

Pieds nus et en pagne, des Somalis, aiguillonnés par la voix de Bamato, mon boy — promu pour la circonstance chef de la manœuvre, — s'activaient dans la cale, sur le pont, aux palans. Les caisses, serties de lamelles de fer, numérotées et étiquetées, étaient placées avec d'innombrables précautions sur des chalands et amenées à ras des quais où une seconde équipe de noirs les entassait sous un hangar métallique surveillé par des fonctionnaires de la douane britannique, superbes de flegme et de morgue. N'eût été la couleur des épidermes, on se serait cru partout ailleurs qu'à 11° de l'Equateur, par 45° à l'ombre !

Pour vous donner une idée de l'importance de notre cargaison, sachez qu'en outre des douze mitrailleuses Maxim's et des deux mille bandes de cartouches qui les accompagnaient, les flancs du *Schwarz-Gelb* recélaient un méchant arsenal avec quoi nous aurions pu faire sauter une ville dix fois plus importante



Bamato, mon boy,

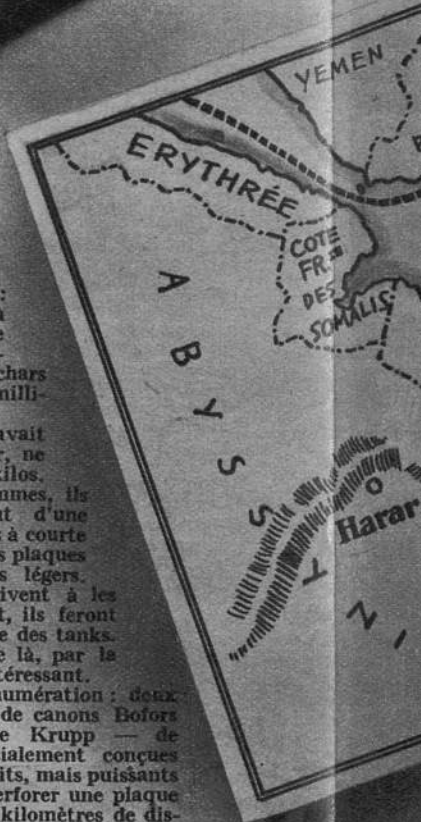
que Berbera. Soit : 4 500 fusils Mauser à tir rapide, du modèle utilisé dans la Reichswehr, 80 fusils antichars du calibre de 13 millimètres.

Ces fusils, m'avait affirmé Kipperburger, ne pèsent pas plus de 16 kilos. Servis par deux hommes, ils parviennent au bout d'une douzaine de coups tirés à courte distance à disloquer les plaques de blindage des chars légers. Si les Ethiopiens arrivent à les utiliser intelligemment, ils feront merveille dans la guerre des tanks. Nous aurons peut-être là, par la suite, un débouché intéressant.

Reprenons notre énumération : deux batteries à six pièces de canons Bofors — filiale suédoise de Krupp — de 37 millimètres, spécialement conçues pour la montagne. Petits, mais puissants engins, capables de perforer une plaque de 10 millimètres à 4 kilomètres de distance. Enfin, 1 500 parabolismes Mauser et 200 pistolets mitrailleurs pour le combat rapproché.

Côté munitions : 2 000 obus de 37,

A Berbera, capitale de la Somalie anglaise, le trafic est particulièrement intense.



Les plus robustes sont répartis dans les exploitations forestières.

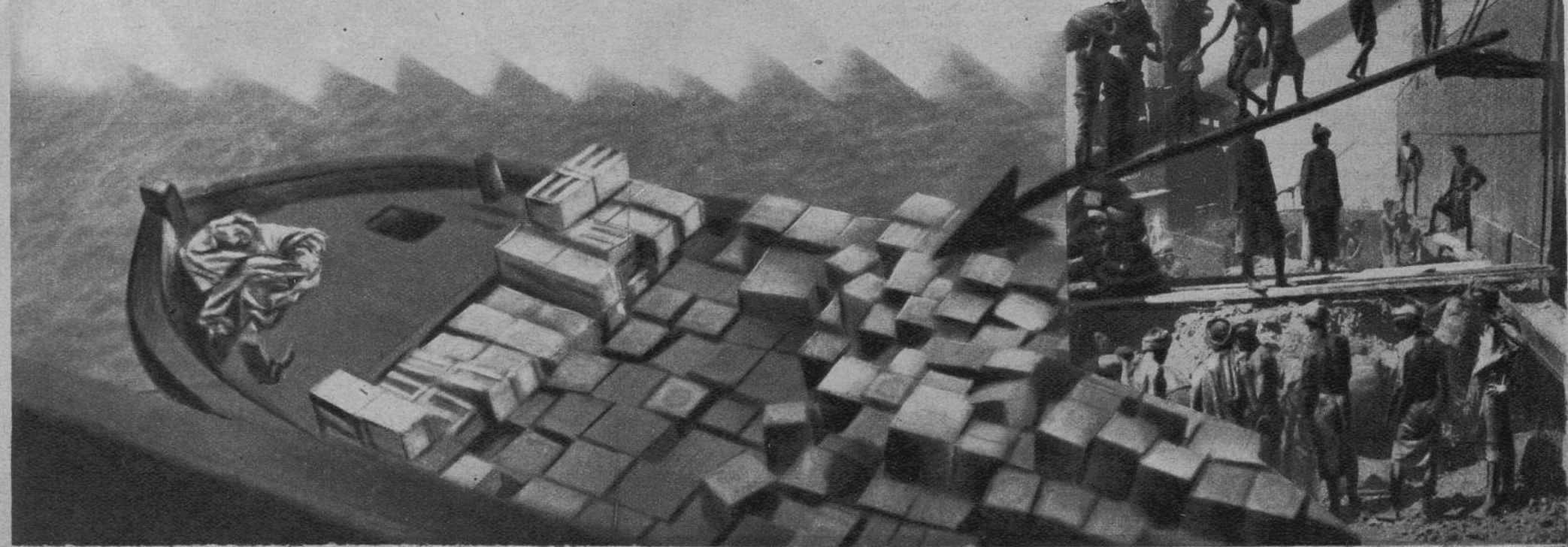
IV (1)

Berbera et le trafic des armes.

BERBERA, capitale de la Somalie britannique, sur le rivage ouest du golfe d'Aden, n'est pas un port ouvert à tout venant. Non que son accès en soit défendu par de hautes murailles, des créneaux et des machicoulis. Il est d'autres barrières dressées par l'imagination des féodaux modernes. Vous en connaissez quelques-unes : douaniers, gardes-côtes, policiers blancs et indigènes. Mais, si on a multiplié, aux alentours de Berbera, les postes de veille, on n'a pas oublié non plus de surveiller l'intérieur même de la place. C'est à cette besogne que sont employés des centaines d'hommes, blancs et noirs dont on ne saurait dire, à première vue, de quelle nature sont leurs occupations. Des yeux vous observent, vous épient, des ombres vous filent, des mains

(1) Voir *Police-Magazine* n° 267 à 269. Copyright by Maurice Laporte.

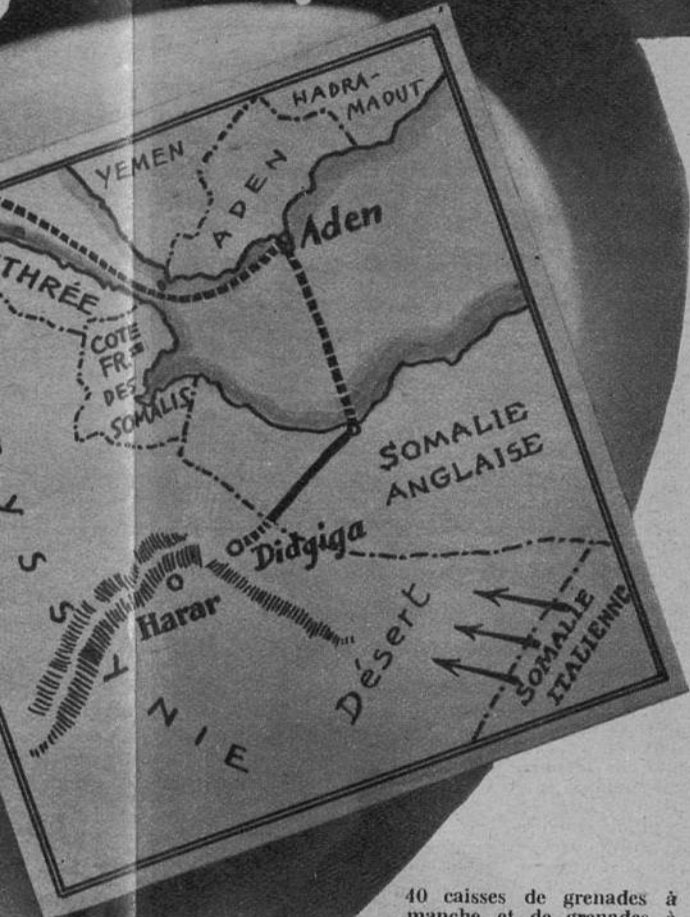
Les caisses d'armes et de munitions sont placées sur des embarcations et amenées jusqu'à la côte.



de sci
force
Me
traver
Veu
de to
Berbé
moins
Schwa
sans
patrol
route
banal
longue
prude
carava
moins
L'avi
moiti
comp
robe
désert
l'œil
Il n
de Di
C'é
d'ébè
delà
Le
ment,
meille
Il
quart
moder
Kot
bera,
de N
Can

AS SUR LA MER ROUGE

j'ai vendu au Négus



40 caisses de grenades à manche et de grenades à fusil, 5 de bombes explosives, un million 800 000 cartouches pour fusils Mauser, plus de 220 000 pour parabellums et pistolets mitrailleurs.

— Ces dernières, dit Kipperburger, feront du dégât. Elles affectent la forme d'un cône dont l'extrémité est aplatie et qu'il suffit de scier légèrement pour leur donner une grande force explosive.

Me trompais-je en vous disant que nous avions traversé la mer Rouge au-dessus d'une poudrière ? Veuillez considérer maintenant que des navires de toutes nations débarquent chaque semaine à Berbéra une quantité de matériel de guerre au moins égale à celle constituant la cargaison du Schwarz-Gelb. Les convois sont acheminés — non sans risques d'ailleurs, car l'aviation italienne patrouille dans les airs — jusqu'à Harrar par la route de Didjiga. Et ce n'est pas un spectacle banal que celui que vous offrent ces camions et ces longues files de chameaux lorsque, côte à côte et prudemment, ils prennent le chemin des antiques caravanes. Le dernier convoi ne transportait pas moins de 16 canons et de 6 millions de cartouches. L'aviation du général Graziani en détruisit la moitié, seuls arrivèrent au but les chameaux, compagnons fidèles pourvus par la nature d'une robe semblable au jaune et au roux des sables du désert pour qu'ils puissent se rendre invisibles à l'œil le plus exercé.

Il n'y a pas six mois que cette légendaire route de Didjiga servait à d'autres fins.

C'était la belle période où les marchands de bois d'ébène drainaient les vierges et les nubiles jusqu'au delà des mers.

Le plus célèbre d'entre eux attend philosophiquement, à Berbéra, que les temps soient redevenus meilleurs.

Il habite, près de la mosquée, non loin du quartier indigène, une maison toute blanche, très moderne, enfouie à l'ombre de hautes palmes.

Kourbassov, dont c'est le second séjour à Berbéra, l'appelle familièrement : « cette vieille canaille de Nioriba ».

Canaille, il l'est plus que quiconque, ici. Mais, i

est aussi abyssin cent pour cent, quoiqu'il se tienne éloigné des affaires de son pays. Vous le décrirai-je ? A quoi bon ? Persuadez-vous d'une chose : en Ethiopie, il y a soixante-dix races différentes, autant de langues et de dialectes, je ne sais combien de religions et des coutumes et des traditions à y perdre la tête. Maintenant, tous ces nègres se ressemblent à un point que, pour s'y reconnaître entre eux, ils sont obligés de se taillader la peau du ventre et du visage aux marques de leur tribu respective, et cela dès l'âge tendre.

— Donc Nioriba est un Abyssin.
— Cela se voit, m'explique-t-il, à la forme écrasée de mon nez.

Moi, je veux bien. Cela ne m'empêche pas de noter cependant qu'il en est lui-même si peu convaincu que son front porte trois cicatrices sans lesquelles on le pren-



Jacques Montagnes était allé interroger les indigènes.

draient tout aussi bien pour un Gollus, un Harraris, un Gouraguis, un Oromos, un Dankali, un Issas, un Kiotous ou quelque chose d'approchant.

Les marchands de bois d'ébène.

Jadis, au temps des négriers, on appelait ainsi les chasseurs et les trafiquants d'hommes. Officiellement, en Ethiopie, sous la pression de l'Anti-Slavery and Aborigines Protection Society, la célèbre société antiesclavagiste, le Négus Haïlé Sélassié a aboli l'esclavage en 1924 sur tous les territoires relevant de son autorité. Pratiquement, cette décision fut loin d'être suivie par les ras, véritables rois féodaux, jaloux de leurs prérogatives.

Chaque race, voire chaque tribu se livrait aux plaisirs de la guerre ou de la razzia pour le seul profit qu'elle en escomptait, c'est-à-dire des prisonniers, donc des esclaves mâles et femelles. L'affaire payait bien et force était au Négus, peu ou mal obéi à dix lieux de sa capitale, de s'incliner. Il renouvela bien son édit le 15 juillet 1931, mais, cette fois encore, les choses restèrent en l'état.

Le prédécesseur du Négus, l'empereur Lidj-Yassou, n'avait-il pas élevé l'esclavagisme à la hauteur d'une institution, lui qui, en 1912, à la tête d'une armée de 10 000 guerriers avait envahi soudainement la province de l'Olléga et ramené à Addis-Abeba plus de quarante mille esclaves des deux sexes que se partageaient sa cour, ses amis et même le clergé ?

La traite ne pouvait être abolie par la seule volonté d'Haïlé Sélassié. Trop de

gens en tiraient des ressources énormes, à commencer par les parents qui n'hésitaient pas à livrer leurs enfants aux négriers en échange des armes et des troupeaux dont ils avaient besoin.

Si bien que, jusqu'en juin dernier, lorsque la brusquerie de l'offensive italienne resserra entre elles, devant la communauté du danger, des tribus qui ne pouvaient pas toujours se souffrir, l'esclavage était encore prospère au pays du Roi des rois.

Écoutez Nioriba qui se flatte d'avoir oublié le chiffre des esclaves qu'il a « placés » un peu partout, en Afrique et en Arabie, tellement il est considérable.

Je l'ai laissé bavarder pendant deux heures d'horloge et ne le regrette pas, car c'étaient là souvenirs d'un homme qui n'ignorait rien d'une chose dont beaucoup parlent sans bien la connaître. Et cette chose lui paraissait très naturelle ! Mais je me suis promis à moi-même de rapporter cette conversation sans m'indigner, sans seulement la commenter. Que les âmes sensibles veuillent bien sauter ces lignes. Elles ne sont pas écrites pour elles.

— On nous mésestime, dit Nioriba, et certaines campagnes ont nui gravement à nos affaires. Ainsi, je ne sais quelles horreurs se seraient perpétrées en Ethiopie. Des quantités d'hommes, de femmes et d'enfants auraient été exposés à des fatigues sans nom, enchaînés, mal nourris, mutilés, traînés sur les pistes pendant des semaines et des semaines. Tout cela procède d'une méconnaissance absolue de nos façons d'agir vis-à-vis de nos sujets.

« Avez-vous entendu dire qu'un berger affamait et maltraitait ses moutons ? Eh bien ! il en va de même pour nous dont la mort d'un esclave signifie une perte de 300 ou 400 thalers. Réfléchissez : qu'est-ce qui se vend le plus cher d'un esclave malade, sous-alimenté, incapable d'exécuter les besognes en vue de quoi on nous l'achète ou d'un homme solide, fort, propre à travailler la terre ou à tirer le sel des mines ? Ça ne se discute pas, voyons. L'esclave est à la merci de son maître qui a sur lui droit de vie et de mort, c'est entendu. Mais l'intérêt du maître est de bien traiter son esclave, de faire en sorte que celui-ci se maintienne en parfaite santé et puisse toujours le servir comme il est en droit de l'attendre.

« Voyez, par exemple, les Issas et les Dankali dans leurs villages. Ils y croupissent dans la pauvreté, la misère et la crasse. Ils ne savent pas cultiver une terre déjà très ingrate, ils ne savent que se battre pour vivre. Seuls les plus forts et les plus sauvages arrivent à subsister. Et c'est constamment à recommencer, car nos peuples sont très prolifiques. Alors, nous les enrôlons, nous les obligeons à travailler, mais nous les nourrissons et les protégeons. Libres, ils mouraient et se décimaient. Serviteurs, ils sont à jamais tranquilles. La liberté n'est pas faite pour ces pays et les blancs ont tort de s'occuper d'un bonheur dont les noirs se font une autre image que la leur.

Nioriba frappa dans ses mains et un boy somali apparut avec des rafraîchissements.

— Mamouth, dis à Monsieur combien je t'ai payé à tes parents.

— Dix livres, moussié.

— Donc plus de sept cents francs, précisa l'Abyssin. Et Mamouth avait à peine dix ans quand je l'ai acheté. C'est un prix cela ! Or, nous sommes en Somalie britannique, c'est-à-dire que ce garçon peut aller où il veut et me quitter s'il lui en prend fantaisie. Pourquoi le ferait-il ? Pour mendier ou voler son pain ? Tâtez un peu ces membres

et dites-moi si ce sont là des muscles de serviteur mal traité. J'ajoute que Mamouth a fréquenté l'école, il a une assez bonne connaissance du français et de l'anglais ce qui en impose aux Somalis, qui sont des hommes libres, eux !

— Moi y'en aura jamais abandonné bon maître, dit Mamouth en s'esquivant.

— Qu'en pensez-vous ? demanda le trafiquant, les lèvres retroussées sur ses dents d'ivoire par un sourire narquois.

Grégory Kourbassov répondit à ma place :

— Dis-moi, chère vieille canaille, en astu pour longtemps encore à te payer notre tête ? A t'entendre, on devrait te décorer de l'ordre de Saint-George. Cela viendra peut-être ; en attendant, explique-nous plutôt comment on a failli te pendre l'an passé. Nioriba lui décocha un regard lourd de reproches :

— Mauvais souvenir que la perte de ce convoi... murmura-t-il. C'était en février dernier. Les Anglais ayant fermé les principaux marchés de l'Arabie, dont celui de Djeddah qui nous permettait d'écouler annuellement six à sept mille têtes ; mes embarcations étaient obligées d'accoster quelques îlots déserts de la mer Rouge où la « marchandise » était consignée jusqu'à ce que l'occasion se présentât de la transporter dans le Hedjaz.

« Camoufler ensuite les esclaves en pèlerins et les emmener en contrebande à La Mecque n'était plus qu'un jeu. On trouvait partout des intermédiaires qui ne lésinaient pas sur les prix, vu qu'une fillette de quatorze ans pouvait rapporter plusieurs dizaines de livres sterling. Une femme enceinte, encore jeune et belle, se négociait parfois cinquante livres, étant donné que l'enfant qu'elle portait dans son sein était compris dans cette estimation.

« La traversée du Bas-Soudan s'était faite sans encombre. Quelques enlèvements ici et là m'avaient même permis d'accroître mon convoi qui comptait alors près de deux cent cinquante têtes. Sept boutres descendirent le Mokta (1) et prirent la mer... Nous faisons voile depuis vingt heures et je croyais déjà tout terminé lorsqu'à l'aube un torpilleur anglais se mit à nous donner la chasse. Surpris en flagrant délit, c'était ma tête... ou bien la ruine. J'optai pour la ruine. Quand je vis qu'il était vraiment impossible de m'échapper, j'ordonnai de jeter à l'eau tous les esclaves pour contraindre l'anglais à s'arrêter afin de les repêcher. Cette manœuvre me coûta un million de francs, mais elle me permit de fuir. Voilà toute l'histoire.

— Comment expliquez-vous après cela que les Anglais tolèrent votre présence à Berbéra ?

Nioriba ne parut pas autrement interloqué de ma question.

— Mais, se contenta-t-il de répondre, je croyais vous avoir dit que les hostilités m'ont obligé à renoncer à toute activité. La traite est impossible en ce moment... du moins avec l'extérieur. Alors pourquoi me tracasseraient-ils puisque le flagrant délit doit être patent ? On me surveille, c'est entendu, et je ne peux me déplacer sans une autorisation du « Colonial Gouvernement ». On n'a pas le droit d'aller au delà, tant que je ne transgresse pas les lois en vigueur dans la Somalie.

— Le commerce des esclaves se poursuit-il donc en Ethiopie ? risquai-je.

— Dans une certaine mesure, et à l'insu du Gouvernement. Mais il est sans intérêt pour moi. Le thaler ne vaut pas la sterling...

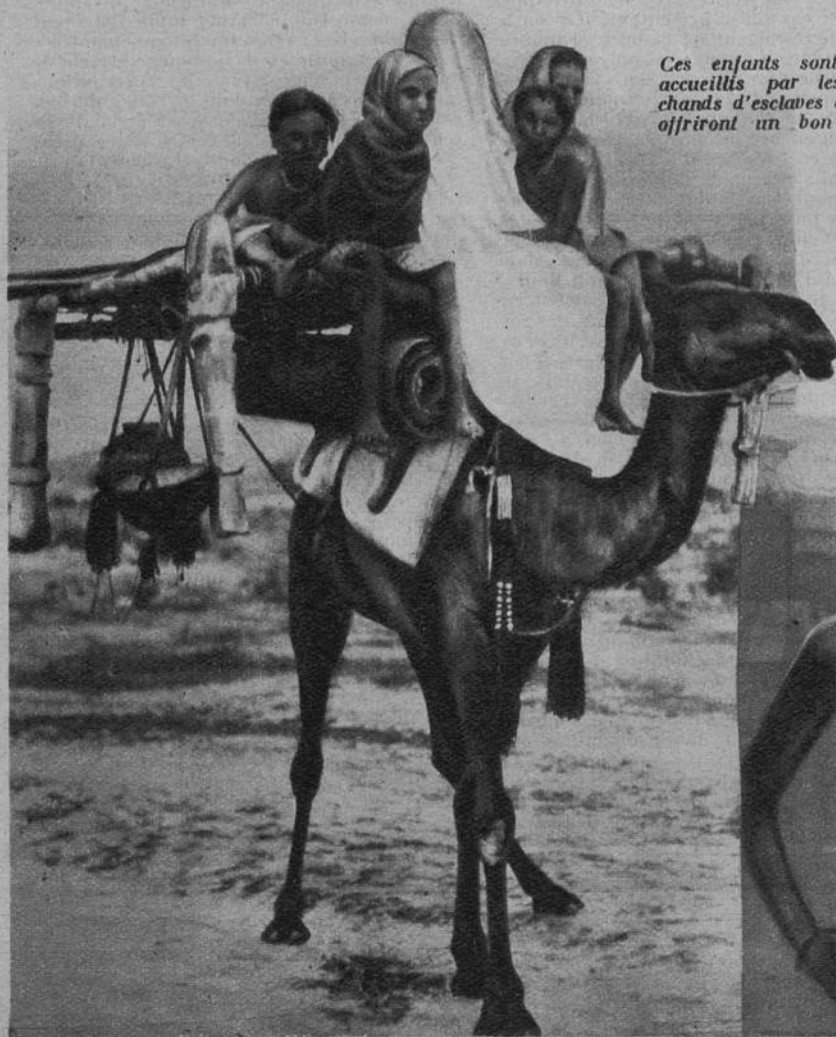
« Cependant, chez les Guirimas, les Qualamos et les Chankallas, on achète encore de la main-d'œuvre pour les travaux domestiques et agricoles. Ces peuplades sont trop arriérées pour être envoyées au front. Et puis, il y a d'anciens contrats passés avec les colons de l'Ouganda qui ont besoin d'hommes et de femmes robustes pour peupler leurs exploitations forestières — où les nègres libres ne veulent plus travailler. Ces contrats, il faut bien les exécuter, sinon

(Suite page 15.)

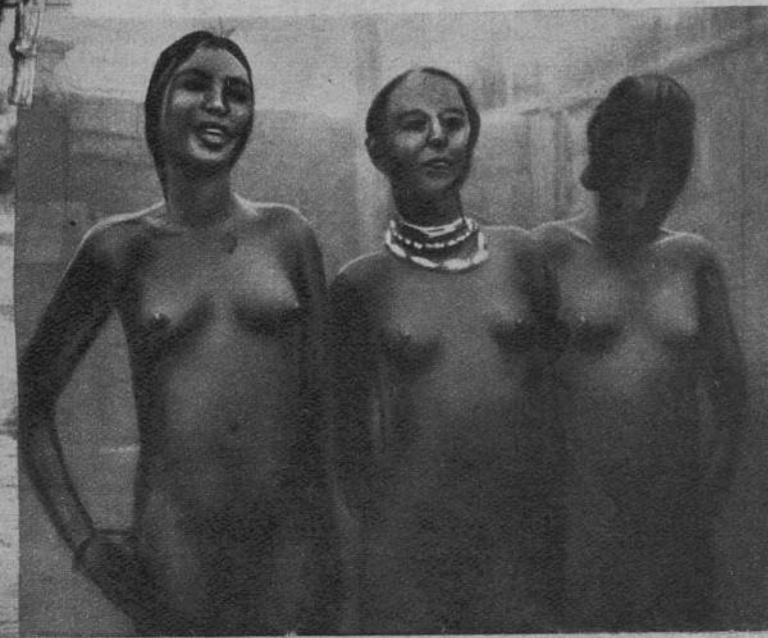
MAURICE LAPORTE.

(1) Rivière du Bas-Soudan.

Le prix d'une jeune Issas varie de 200 à 250 thalers.



Ces enfants sont bien accueillis par les marchands d'esclaves qui en offriront un bon prix.



DOUBLES EXISTENCES

En octobre dernier, un audacieux cambriolage nocturne fut pratiqué dans les bureaux strasbourgeois des réfugiés politiques allemands. L'outil abandonné « Made in Germany » fit croire à un coup de main d'agents étrangers. Or le cambrioleur se faisait pincer en flagrant délit quelques jours plus tard et on établit immédiatement qu'il s'agissait d'un certain Muller, de nationalité suisse, propriétaire d'une excellente pension de famille située dans l'un des plus beaux quartiers de Strasbourg. Pendant le jour, Muller faisait figure de parfait honnête homme, mais, la nuit venue, il se transformait en cambrioleur.

Le juge d'instruction chargé de l'affaire ne tarda pas à établir que l'aisance du Suisse provenait du cambriolage d'un appartement où avaient été volés deux millions de francs en coupures helvétiques et dix lingots d'or valant 100 000 francs chaque.

Jusqu'ici, l'affaire paraît banale, mais voici qu'elle se complique : Muller serait un malade étrange, dont la personnalité se doublerait.

Précisément, à la même époque, une affaire sensationnelle s'était déroulée dans les Balkans.

Une nuit, le gardien de la banque Elima Romano, de Bucarest, se réveilla en sursaut : il avait dormi dans le fauteuil du président du conseil d'administration ! Vite, pour réparer sa faute, il décida de faire une ronde, en commençant par les caves. Le gardien venait de rêver que le « cambrioleur fantôme » dont parlaient tous les Balkans avait pénétré dans les locaux de la banque Elima Romano.

Qui était ce cambrioleur ? Nul ne le savait. Tous les banquiers des Balkans étaient dans les trances et un détective — en plus du veilleur de nuit — restait toute la nuit dans le hall de la banque Elima Romano.

Le procureur du roi, Luc Gheorghiadès, célèbre pour son incorruptible sévérité, avait déclaré qu'il ferait condamner à mort le fameux cambrioleur fantôme.

Or le gardien aperçut, au cours de sa ronde, que la porte des lavabos était ouverte alors qu'il l'avait lui-même fermée au cours d'une ronde précédente. Surpris, bien qu'il ne vit rien de suspect, il tourna la clef dans la serrure et poursuivit son inspection avec une attention redoublée.

Parvenu dans les caves, il vit immédiatement que son rêve avait été prophétique : un coffre-fort était ouvert et des enveloppes

traînaient éparpillées, par terre. Le cambrioleur-fantôme était passé par là !

En toute hâte, le gardien donna l'alarme.

Le détective qui dormait dans le hall ouvrit les yeux. Son regard tomba sur une glace placée dans le vestibule, et il y aperçut une ombre noire. C'était un homme en maillot noir et collant, le visage dissimulé sous un masque noir, les pieds moulés dans des souliers feutrés, les mains gantées de noir : il tenait un revolver dans une main, et une petite valise dans l'autre.

Le « fantôme » se jeta vers la porte des lavabos, mais la trouva fermée. Le détective courut vers lui. Le fantôme leva son revolver. Il allait l'appuyer contre sa propre tempe et tirer quand le détective lui donna un coup sur la main et la balle alla se loger dans le plafond.

Le « fantôme » lutta sauvagement, désespérément, et le détective allait succomber lorsque le gardien de nuit arriva à la rescousse. A deux, ils maîtrisèrent le bandit, le ligotèrent et lui arrachèrent son masque. Ils virent devant eux un beau visage énergique.

— Je connais cette figure, murmura le détective.

A ce moment, un détachement de police, prévenu par téléphone, fit irruption dans la banque. Quelle ne fut pas la joie des policiers en apprenant l'arrestation du cambrioleur fantôme !

Mais quelle ne fut pas aussi la profonde stupéfaction du commissaire en reconnaissant dans le prisonnier, le procureur Gheorghiadès lui-même !

Le jeu et les femmes avaient conduit là ce haut magistrat qui, pour se procurer de l'argent, n'avait pas hésité à marcher sur les traces des bandits qu'il faisait condamner chaque jour.

Des gens sensés estiment ces cas invraisemblables. Incrédule moi-même, j'ai voulu recueillir l'avis de l'inspecteur B... qui enquête sur l'affaire Muller. Or le policier m'a déclaré :

— Vous aussi, alors, vous ne pouvez admettre ces cas pathologiques ? Eh bien ! mon cher, j'ai partagé votre scepticisme, mais, aujourd'hui, des affaires vraiment troublantes m'ont convaincu de la réalité de ces faits.

Le personnage du procureur Hallers se rencontrerait donc dans la vie courante ?

Plus souvent que vous ne le supposez. Je me suis spécialisé, comme vous le savez, dans les enquêtes de ce genre. Je dois, à la vérité, de vous dire que, sur dix cas qui se présentent, il y en a six qui ressortent de la plus ordinaire dissimulation, mais les autres...

L'inspecteur B... prit dans un carton quelques dossiers et poursuivit :

— Dans l'affaire de Strasbourg, je n'ai pu encore me faire une conviction. Suis-je en présence d'un astucieux grecin qui s'efforce de duper la justice en imaginant une double existence ? Je ne le sais pas encore, et je crains que les experts médicaux nommés n'arrivent jamais à éclaircir cette énigme. Mais j'ai suivi des affaires qui m'ont bouleversé, je vous l'avoue. On ne peut en parler dans les journaux ; ce sont des cas très extraordinaires et qui intéressent parfois des personnalités... Aussi bien ne peut-on donner de noms. Mais, je vous l'affirme de nouveau, les cas de double existence, dans la totale inconscience du sujet, existent bien.

L'inspecteur B... ouvrit un des dossiers et, le compulsant :

— Il y a quelques mois, dans un luxueux immeuble de l'avenue d'Iéna, un important cambriolage avait lieu. L'enquête n'ayant rien donné, l'affaire allait être classée, lorsqu'un domestique habitant l'immeuble cambriolé vint me faire part d'une constatation que j'accueillis tout d'abord comme quelque ragot de chambre de bonne. Ce domestique affirmait avoir vu, la nuit du cambriolage, un locataire de la maison fracturant la portée d'entrée de l'appartement où le vol avait été commis. Il avait hésité longtemps avant de venir me confier ce qu'il avait vu, car le fait était inouï : en effet, le locataire en question n'était autre qu'un riche antiqueur.

J'éconduisis l'homme avec les remerciements d'usage en pensant qu'il avait eu des visions, comme on dit. Cependant, quelques jours plus tard, en examinant certains rapports relatifs à ce cambriolage, le doute me vint. Je résolus de me livrer à des investigations personnelles ; elles aboutirent à un résultat effarant : le riche antiqueur était bien le cambrioleur.

Une perquisition à l'improviste à son domicile amena la découverte de certains objets volés. Comme j'interrogeais le négociant sur leur provenance, il me répondit qu'on les lui avait offerts.

Avez-vous arrêté ce voleur ?

La famille intervint aussitôt et indemnisa le locataire lésé, qui retira sa plainte. D'ailleurs, des médecins experts commis par le juge d'instruction découvrirent que le malade était totalement inconscient dans ses crises de somnambulisme ; il est actuellement soigné dans une maison de santé proche de Saint-Germain.

L'inspecteur B... passa à un autre dossier :

Le cas le plus navrant que je connaisse est bien celui-ci. Il plonge encore dans la désolation une famille de la plus parfaite honorabilité.

« Une nuit, au cours d'une raffe dans les bas-fonds de Montmartre, un jeune homme fut appréhendé ; on l'avait surpris en train de recevoir de l'argent d'une prostituée connue sous le sobriquet de « la Flanelle » pour des motifs que la morale m'empêche de vous dévoiler. Bref, l'affaire était claire : le souteneur était de bonne prise ; il régénait un petit lot de femmes en carte, qu'il rossait copieusement lorsque la recette était trop mince à son gré. D'ailleurs, accablé par les témoignages, il ne nia pas son infâme conduite. Il fut écroué à la Santé.

Or, le service des renseignements aux familles, lequel s'occupe, comme vous le savez, de recueillir dans un bureau du boulevard du Palais toutes les affaires de disparitions, de fugues, etc., fit circuler dans les services une note concernant l'étrange disparition d'un fils de famille dont le nom appartient au Tout-Paris. Je lus le signalement du disparu avec une attention qui se changea en stupeur.

Le jeune homme arrêté l'autre nuit à Montmartre, ce souteneur brutal et cupide, mais c'était ce fils de famille.

Cependant, je me crus tout d'abord trompé par quelque similitude physique. Je fis néanmoins effectuer immédiatement des recherches ; elles furent concluantes : le fils de famille et le souteneur étaient le même personnage. Avec les précautions qui s'imposaient, la famille fut mise au courant de la double existence du malheureux, qui, aimable, d'excellente relation, très estimé dans le monde, étudiant d'élite, changeait de personnalité la nuit venue, rejoignant les filles, les voyous, toute une lie, et se montrant l'homme du milieu le plus intransigeant. Il disposait de 100 000 francs de rentes et battait de malheureuses filles pour leur soutirer une pièce de cent sous de plus !...

L'inspecteur B... me cite un autre cas :

— Tout récemment, des parents vinrent me supplier de rechercher leur enfant, le petit Pierre, âgé de dix ans, qui leur avait été volé, m'assuraient-ils. Pendant trois jours, avec l'aide de deux collègues, j'effectuai des recherches ardues. L'enfant qui couchait dans une chambre proche de celle de ses parents avait disparu la nuit, mais la concierge interrogée n'avait pu nous fournir aucune indication. Cependant, questionnant voisins et commerçants du quartier, nous tombâmes enfin sur une bonne qui, rentrant à l'aube chez elle, avait aperçu un enfant en train de fouiller dans une poubelle, en compagnie de sordides chiffonniers. Cette indication nous conduisit à enquêter dans le milieu du « chiffon ». La piste était bonne : nous retrouvâmes le garçonnet dans une famille de la zone, qui, chaque nuit, cherchait sa vie dans les boîtes à ordures.

Voilà un mois que cet enfant venait travailler avec nous, me raconta le chiffonnier. L'autre nuit, il est revenu avec nous. Depuis, il est là. »

Un homme en maillot noir, le visage masqué de noir...



Le cambrioleur fantôme avait passé par là.





de ses appartements ! Il lui arrivait fréquemment, paraît-il, de se lever la nuit en proie à d'étranges accès : il se croyait un autre homme et vivait alors une autre existence que la sienne. Cette nuit-là, il s'était cru entouré de terroristes et avait abattu le premier homme rencontré...

Mais l'inspecteur veut terminer sur une note gaie :

— Il y a aussi de faux procureurs Hallers et ceux-là nous donnent souvent du fil à retordre.

Un commissaire de police fut requis, un soir, pour un flagrant délit d'adultère. Le magistrat se présenta au domicile où le couple avait accoutumé de nicher ses coupables amours :

« Ouvrez au nom de la loi ! intima-t-il aux délinquants.

« L'époux infidèle vint lui ouvrir, les yeux vagues, comme sortant d'un rêve. Cependant il déclina son identité et celle de sa complice enfouie sous les draps. La constatation faite, le magistrat se retira. Rien que de très banal jusqu'ici ; mais voilà où l'affaire se corse : le mari prétend que, la nuit venue, il est tout à fait inconscient de ses actes et qu'il trompe sa femme sans le savoir, ou du moins que c'est un autre lui-même qui agit. Comment apporter la preuve du contraire ? Des médecins experts ont donné des avis différents. La cause sera plaidée prochainement. Voilà qui constitue un précédent unique et assez curieux, convenez-en, en matière d'adultère !

ANDRÉ CHARPENTIER.



« L'enfant fut rendu à sa famille : — C'est plus fort que moi, me dit le malheureux petit que j'interrogeai. La nuit venue, il faut que je sorte pour aller chercher des chiffons... »

Maintes fois, et souvent dans des circonstances particulièrement dramatiques, la police fut amenée à suivre des affaires sensationnelles de ce genre. C'est ce que me rappela l'inspecteur B... :

« Une des plus délicates missions dont j'ai été chargé, ce fut bien celle concernant un chef d'Etat, décédé aujourd'hui. Ce personnage, qui assumait les hautes fonctions de sa charge avec la plus vive intelligence durant le jour, était pris d'un singulier malaise à la nuit tombante. Il n'était plus le même homme et se livrait alors à des impulsions extravagantes. En dépit de la surveillance très vigilante dont il était l'objet, faussant compagnie à sa suite, il sortait. Ce n'était plus alors le premier magistrat de l'Etat, mais un pauvre bougre qui descendait les berges de la Seine, par exemple, se mêlant à la tourbe la plus canaille. Je le rattrapai souvent, vers minuit, au cours de ces randonnées crapuleuses, et j'éprouvai de sérieuses difficultés à le faire réintégrer sa demeure. Cela devait finir mal, évidemment. Mais je ne puis en dire davantage sans le désigner... »

« En remontant à l'avant-guerre, on relèverait dans les archives secrètes de la police un cas tragique qui peut entrer dans la catégorie des faits qui nous préoccupent : un de nos hôtes les plus éminents, au cours d'une crise de somnambulisme, ne tua-t-il pas le lieutenant de garde placé à la porte

Ce souteneur brutal et cupide n'était autre que ce fils de famille que les siens, affolés, recherchaient partout.



A l'abordage d'un tripot flottant



A la faveur de la nuit, des forbans californiens ont fait irruption sur le Monte-Carlo, tripot flottant du Pacifique, et y ont opéré une fructueuse razzia. Trois d'entre eux ont pu être arrêtés.

De San Diego jusque bien au delà de San-Francisco, les eaux du Pacifique sont sillonnées de yachts de plaisance croisant au long de la côte californienne et qui ne sont, pour la plupart, que des tripots flottants.

On y mène joyeuse vie, mais la roulette et le baccara y attirent surtout les gros pontes tout autant que les mauvais garçons les plus notoires, les uns amenés par leurs luxueux canots automobiles, les autres venus en de rapides plats-bords.

Et tout ce monde vit là quelques heures de la nuit, dans la louche promiscuité de ces sortes de tapis francs, qui se savent hors d'atteinte de la police des jeux.

Hors d'atteinte n'est exact qu'en ce que ces tripots flottants louvoient toujours à une distance de trois milles environ des côtes, dans les eaux territoriales, mais prêts aussi à franchir la zone limitrophe où la police ne peut plus les pourchasser.

Aussi des scènes sanglantes, de sombres tragédies se déroulent très souvent à bord comme bien l'on pense (1).

Le Monte-Carlo était un de ces yachts de plaisance et des gangsters californiens, sachant qu'on y jouait gros jeu, décidèrent de tenter un audacieux coup de main, afin d'y opérer une fructueuse razzia.

Un violent orage menaçait cette nuit-là et le capitaine avisa les joueurs qu'il serait plus prudent pour eux de regagner la côte dans leurs embarcations.

La partie qui battait son plein cessa presque aussitôt et le Monte-Carlo se trouva en un rien de temps vide de tous ses hôtes de passage.

Mais, contrairement aux prévisions du capitaine, la tourmente appréhendée se dissipa soudain et le yacht jeta l'ancre à proximité de l'un des flots si nombreux dans ces parages.

Le silence maintenant régnait à bord où tout reposait d'un lourd sommeil auquel les beuveries de la nuit n'étaient point étrangères. L'homme de quart lui-même,

s'étant assoupi, n'avait pu repérer une barque de pêche qui, sans bruit, approchait du Monte-Carlo et venait d'accoster à son flanc.

En un rien de temps, cinq hommes masqués et solidement armés surgirent de la barque. Ils grimpèrent à bord et tout de suite se rendirent maîtres du matelot de quart, endormi, dont ils paralyserent les mouvements en le ligotant et le bâillonnant.

Ils s'étaient rués ensuite vers l'entrepont où ils maintenaient les quelques hommes de l'équipage sous la menace de leurs armes et bouclèrent le capitaine dans sa cabine.

Deux des bandits avaient sorti de la sienne le croupier qui était aussi le caissier du tripot.

Plus mort que vif, il lui fallut ouvrir le coffre-fort et leur remettre tout le montant de la cagnotte ; soit une somme de trente-deux mille dollars (un demi-million de francs environ).

Munis de leur butin, les gangsters se précipitèrent vers la barque qui les avait amenés, disparaissant à la faveur de la nuit devenue très obscure.

Un brouillard subitement tombé sur le Pacifique protégeait leur fuite et rendait inefficace le feu que, du Monte-Carlo, on avait ouvert sur eux.

Ils trouvaient bientôt une retraite sûre dans l'un ou l'autre des flots du littoral. Cet acte de piraterie, le premier tenté contre un tripot flottant a pourtant eu une suite judiciaire.

Le capitaine du yacht ayant porté plainte pour vol de la caisse du bord, la police s'est livrée à de rapides recherches et celles-ci ont abouti à l'arrestation de trois gangsters appartenant à la pègre toute spéciale qui met les plages californiennes en coupe réglée.

Habilement cuisinés, ils se sont reconnus coupables du hardi coup de main, se refusant toutefois à dénoncer leurs deux autres complices.

(1) Voir Police-Magazine, n° 172.

TOM TURNER.

PROCÈS INTERMINABLES

Les journaux italiens nous ont appris, ces jours-ci, que le tribunal civil de Naples vient de rendre son jugement dans un procès en instance depuis l'an 1002. Oui, vous avez bien lu, depuis plus de neuf cents ans !

A l'approche de l'an 1000, on le sait, les populations croyantes de l'Europe, redoutant l'approche de la fin du monde, faisaient communément don de leurs biens à des communautés religieuses. C'est ainsi qu'en décembre 999, les propriétaires d'une montagne, située entre Naples et Salerne, donnèrent ce domaine, riche en bois et en pâtures, au couvent de Saint-Trifone. Or, comme on s'en doute peut-être, l'an 1000 se passa sans catastrophe.

Les anciens propriétaires se mirent aussitôt à regretter leur générosité et, deux ans plus tard, eurent l'idée de révoquer leur donation.

De leur côté, les religieux ne l'entendirent pas ainsi. On plaida si bien que, de procès en procès et de remise en remise,

l'affaire en est venue jusqu'à nous. Cette fois, ce sont deux petites communes qui, se substituant aux héritiers disparus, prétendent entrer en possession de la riche montagne, des bois et des prairies domés, il y a neuf siècles, au couvent de Saint-Trifone. On ne dit pas quelle est l'importance du dossier, mais j'imagine qu'il doit être de taille s'il contient toutes les pièces accumulées depuis l'origine.

Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que ce procès est unique en son genre. En France, on en a vu quelques exemples. Le 7 décembre 1921, la Cour d'Appel de Nancy, réunie en séance solennelle, a rendu un arrêt tranchant un différend qui remontait au mois d'août 1313. Cette fois encore, il s'agissait d'un domaine, une forêt située dans le Jura, dont deux petites communes voisines se disputaient la possession : Meussia et Charchillot.

Cette dernière commune l'emporta pour le principal, mais toutes deux durent se partager les frais.

A L'ASSAUT DE LA BANQUE

TOUTES les semaines désormais, et il n'y aurait aucune difficulté à cela, des colonnes pourraient être consacrées à retracer les exploits des gangsters de Paris. Le titre lui-même n'a plus rien qui frappe, il est devenu une locution coutumière.

Le mal va empirant. Les coups de main se font plus nombreux, l'audace des attaques croît.

D'aucuns veulent découvrir la source du mal et disent :

— On a trop fait de publicité aux bandits de Chicago et de New-York. Cela était pernicieux et a tourné la tête à de jeunes che-napans qui ont rêvé de gloire sanglante alors qu'ils ne seraient peut-être jamais devenus autre chose que d'humbles et petits voleurs à la tire.

D'autres tentent d'expliquer la chose d'une manière plus humaine.

— C'est la misère qui les pousse, prétendent-ils. Regardez : la plupart du temps ce sont des jeunes... Lorsque les victimes les décrivent, elles disent : « Ils étaient pâles, maigres... Ils n'étaient pas trop mal vêtus ! » C'est sûrement la misère... Imaginez un gars de vingt-cinq ans... Il est en chômage... Quelques mois plus tard, il est rayé des listes et ne touche même plus l'allocation... C'est la fin... Il tient le plus longtemps possible... et, un jour, il a à choisir entre un plongeon dans la Seine ou un coup de tête... une manière de révolte... Les jeunes, en général, préfèrent la seconde solution.

Il y a certainement beaucoup de vrai dans l'une et l'autre de ces explications, mais, au fait, voici quinze ans que les gangsters de Chicago ont la vedette dans la rubrique criminelle, voici quatre ans au moins que la France souffre de la crise et du chômage et, autant que nous le sachions, jamais le banditisme à Paris n'avait atteint une telle prospérité qu'en ces derniers mois de 1935 et ces premiers jours de 1936... jamais...

Il convient donc d'admettre qu'un autre élément est intervenu qui facilite la tâche des malfaiteurs ou qui les pousse à oser plus que dans le passé à tâter de l'audace et de la témérité.

Cet élément est simple.

L'autre jour, comme nous téléphonions, à la Police judiciaire, à l'un des meilleurs et plus perspicaces policiers de France qui se trouve être l'un des liemiers chargés de l'enquête sur les gangsters du boulevard Saint-Germain et que nous lui posions la question traditionnelle :

— Alors, du nouveau ?

Il nous répondit bien entendu :

— Non, absolument rien...

Mais la conversation s'engagea :

— Vous avez bien une piste... une idée ?

— Mais non, mais non, je n'ai rien...

Vous vous rendez compte d'un travail avec les signalements qu'on nous a donnés !

Il n'y a qu'à espérer dans le hasard...

— Pas une petite indication ?

— Vous me faites rire avec vos indications... Il ne peut plus y en avoir puisqu'il n'y a plus d'indicateurs ! Certains coins de Paris sont déjà complètement désorganisés à ce propos !... Et vous n'êtes pas un enfant, n'est-ce pas ? Vous comprenez ce que c'est que faire de la police sans indicateurs ?... C'est courir sur un os à tous les coups !...

Oui, voilà la vérité. Voilà le troisième élément, il n'y a plus ou presque plus d'indicateurs.

À la suite des récents scandales qui, depuis deux ans, ont troublé la France, il est évident que furent mises à jours certaines méthodes policières qui provoquèrent dans l'opinion publique des réactions diverses et souvent peu flatteuses pour la police.

Au sujet des indicateurs notamment, de nombreux braves gens se révoltèrent à l'idée que des filous, des expulsés, des condamnés de droit commun étaient tabous parce qu'ils donnaient des renseignements à la Sûreté et à la Police judiciaire...

Et résultat de cette campagne de moralité, un beau jour, un ministre est venu qui a dit :

— Plus d'indicateurs, plus de ces histoires-là...

Les policiers qui, pendant des mois, venaient d'en prendre pour leurs grades, aussi bien inspecteurs et commissaires honnêtes qu'inspecteurs et commissaires filous, se gardèrent bien de désobéir.

Le réseau d'indics qui couvrait Paris, peu à peu, se dessera pour ne bientôt plus représenter qu'un immense filet lamentablement percé de mille trous.

La méthode était mauvaise, elle permettait tous les abus, dira-t-on, il faut la changer.

D'accord ! Mais le métier d'indic n'est pas à la portée de tous... et il n'est pas du goût de tous... Au surplus il est des plus dangereux... Enfin ce n'est pas un honnête homme qui vit bourgeoisement dans un milieu bourgeois qui sera capable, même s'il en a envie d'apporter un renseignement « sérieux » sur un coup combiné dans les bistrot de Montmartre ou de La Chapelle. Non. Un véritable indic est lui-même dans le « bain », il faut qu'il y soit. Et, à cet homme-là, il faut qu'un renseignement

soit payé son pesant d'or, sans cela il ne marche pas.

Si, l'on ne veut plus que ces renseignements soient payés par un coup d'éponge sur l'ardoise du casier judiciaire, il reste une solution, payer les renseignements avec de l'argent liquide.

Il faudrait pour cela un budget spécial, un budget important. Il n'existe pas.

Au reste, là n'est pas la question aujourd'hui. La vérité est que, dans la pègre, dans le milieu, dans les débits louches, parmi les jeunes gens qui, de tout temps, ont toujours été à guetter les « combines », on n'ignore plus maintenant la désorganisation du système des indicateurs.

Quel soulagement pour tous ces gaillards ! Quelle liberté d'action cela permet ! Dans tout ce joli monde on se sent les coudées franches. On rigole un bon coup et, de jour en jour, d'heure en heure, c'est à celui qui ira le plus fort.

Quant à la police, elle n'a plus qu'à faire des enquêtes à la manière de Sherlock Holmes. Se mettre la main sur son gros front et réfléchir... et déduire... et tout comprendre, tout résoudre, tout deviner par raisonnement. C'est très bien dans un livre... C'est déplorable dans la réalité...

Et voilà aussi pourquoi les gangsters de Paris redoublent d'activité !...

Voyons un peu. Bilan d'une journée, celle du 16 janvier.

Il est éloquent.

Attaque d'une banque, 123, boulevard Saint-Germain.

Deux cent soixante-huit mille francs en billets de banque disparaissent.

À Vincennes, deux femmes, une propriétaire et sa concierge, sont délestées de 25 000 francs.

Attaque classique, en un lieu désert, par deux inconnus munis d'une auto volée.

À Levallois, la caisse des Grands Économats Parisiens est dévalisée. Le gérant, M. Lauvergnat, organise une chasse à l'homme. Coups de revolver échangés. Des poursuivants sont blessés. Les deux bandits se réfugient dans un immeuble. Siège de l'immeuble, etc., reddition, arrestation des deux bandits, les nommés Boulet et Rostain.

À Paris, rue Blomet, un architecte est attaqué par son commis et quelques garnements de ses amis. Cela finit mal pour eux, car l'architecte les tient en respect avec un revolver et appelle au secours.

Nous entendons bien qu'il ne s'agit pas là de simples petits cambriolages, escarmouches anodines, d'insignifiants méfaits comme il faut s'attendre à en voir se dérouler quotidiennement dans une agglomération de plusieurs millions d'habitants ; non, il s'agit bien d'attaques à main armée, d'actes de banditisme le plus pur.

Et, certes, rappeler les épisodes de

l'attaque de la banque du boulevard Saint-Germain est encore le mieux pour illustrer cette assertion.

La banque fait le coin de la rue de Seine, c'est une des nombreuses succursales du Crédit Industriel et Commercial.

Les bureaux ne sont pas vastes. Un comptoir en angle épouse la forme de la pièce puisqu'il s'agit d'un coin de rue. Derrière les guichets prennent place d'ordinaire : M. Gély, directeur de la succursale, M. de Montrichard, sous-directeur, MM. Carion et Boucher, simples employés, M^{me} Houget, caissière, et M. Pérault, garçon de bureau.

Les bureaux donnent sur la rue par des vitres dépolies à hauteur d'homme.

Les bureaux ferment d'ordinaire à 12 h. 15.

Nous sommes le 16 janvier. La caisse regorge de billets de banque... C'est le lendemain du terme.

À midi, M. Gély sort. À midi cinq, Pérault descend à la cave. Seuls restent dans les bureaux Carion, Boucher, de Montrichard et enfin M^{me} Houget.

Aucun client.

Midi dix. La porte s'ouvre. Deux hommes rentrent. L'un est grand, le masque décidé. Il est correctement vêtu. L'autre paraît insignifiant.

L'homme grand s'approche du comptoir. — Qui s'occupe du change ? demande-t-il ?

— Quelle devise ? lui répond-on.

À ce moment, l'homme grand que nous appellerons désormais le chef, a vu qu'on pouvait « y aller », il se retourne et dit à son compagnon :

— Vas-y, Maurice.

Et Maurice va jusqu'à la porte. C'est le signal. Trois autres jeunes gens font irruption dans la pièce.

D'un seul geste, ils sortent des revolvers :

— Haut les mains ! crie le chef.

Les cinq employés, médusés, tremblants, obéissent.

Et le chef poursuit :

— Maurice ferme les portes.

Maurice ferme de l'intérieur, les portes de la banque. Maintenant ils sont chez eux.

Tout va se passer dans le calme, dans le silence même, au point que personne de la rue toute proche ne se doutera de la scène tragique qui se déroule dans la banque.

Les trois derniers arrivants continuent à maintenir avec leurs armes les employés en respect.

Le chef et Maurice passent par derrière le comptoir. Ils sortent des ficelles et des cordes de leurs poches.

Ils lient les poignets des employés qui n'osent ni tenter un geste, ni proférer le moindre appel au secours et... et cependant ils voient par-dessus le dépoli de la vitre se



Devant la banque, le directeur de la police judiciaire, M. Meyer (à droite), donne des renseignements sur les premiers résultats de son enquête. (M. P. P.)

profilier les képis de deux gardiens de la paix... Les sauveteurs sont là, à deux pas, mais ils ne diront rien...

La peur est bien légitime lorsque des revolvers sont braqués sur vous !

Et le chef continue :

— Tes clés, commande-t-il à la caissière. Elle bredouille.

— Ça va, ça va, fait-il.

Et lui-même fouille le tiroir. Il trouve la clef du tiroir au numéraire, autrement dit la caisse volante.

Les liasses de billets s'entassent sur le comptoir.

Alerte ! Pérault, le garçon de bureau, remonte de la cave. Il reste hébété. Un revolver se retourne vers lui. Sagement, il tend les mains pour se faire ligoter.

Et les liasses de billets disparaissent dans les poches des bandits, l'une d'elle tombe à terre.

— Pour des bandits, ironise M. de Montrichard, vous n'êtes ni très habiles ni très pressés.

— Évidemment, fait l'un des gangsters, nous n'avons pas l'habitude de manipuler l'argent... Nous ne sommes pas des employés de banque !

Tous les billets ont disparu. Le chef regarde le coffre-fort, mais estime que la scène a assez duré et il s'écrie :

— Ça nous suffit comme ça !

Enfin, sur les ordres du chef, les bandits attachent tous ensemble, avec la même corde tous les pieds des employés.

Le groupe ainsi constitué ne manque pas de pittoresque.

Il est midi vingt. Un à un les bandits disparaissent tranquillement dans la rue. Le chef reste le dernier et avant de fermer la porte il jette :

— Au revoir, messieurs ! Vous pouvez me regarder... Regardez-moi bien. Je suis joli garçon, n'est-ce pas ?

C'est fini. Les cinq gangsters se sont éclipsés. Il ne reste plus aux malheureux ligotés qu'à se délier et appeler au secours... Trop tard !

Le coup a réussi. Qui a fait le coup ? Qui était le chef ? Reste-t-il encore un indicateur qui l'apprendra à la police ?

PHILIPPE ARTOIS.

Hauptmann n'a pas été exécuté

Le gouverneur Hoffmann, ayant reçu des renseignements nouveaux lui permettant de douter de la culpabilité de Hauptmann, a décidé d'accorder à ce dernier un sursis de quatre-vingt-dix jours. La lumière se fera-t-elle définitivement durant ce laps de temps ? Il faut l'espérer. (Ci-dessus : le condamné à l'identité judiciaire. (F. P.)



PROBLÈME INSOLUBLE

Tous les juges n'ont pas hérité de la sagesse subtile de Salomon. Et, si cette sagesse s'imposait de nouveau, c'est bien dans le cas épineux que vient de résoudre, tant bien que mal, un juge de Los Angeles.

Le propriétaire d'une automobile était poursuivi pour avoir contrevenu aux règlements de la circulation, faute grave méritant la prison. Le juge allait prononcer sa sentence quand une voix s'éleva pour protester. C'était le frère du prévenu qui insistait pour ne pas être puni en même temps. Or il l'eût été *ipso facto* : il s'agissait de deux frères siamois.

On acquitta le coupable pour ne pas condamner un innocent.

L'EMPOISONNEUSE

BEAUVAIS

(De notre envoyé spécial.)

Si l'on aborde le chapitre des empoisonneuses, et, plus particulièrement, celles qui cherchent à se débarrasser de leur mari en employant l'arme la plus perfide, on pourrait citer des dizaines de cas qui, à travers l'histoire, défrayerent la chronique.

Parmi toutes ces tragiques affaires, la plus célèbre est assurément « l'affaire Lafarge » qui, au siècle dernier, eut un retentissement extraordinaire et partagea d'autant plus facilement l'opinion publique en deux camps que les deux célèbres experts qu'étaient Raspail et Orfila entamèrent une violente controverse, l'un tenant pour la culpabilité de M^{me} Lafarge, l'autre pour son innocence.

Car on sait que M^{me} Lafarge, devant le conseil d'Avinain, n'avoua jamais...

Dans cette extraordinaire histoire d'empoisonnement qui nous intéresse aujourd'hui, point ne sera besoin d'une querelle d'experts pour éclairer les juges.

Car Georgette Brunetot, vingt-huit ans, débitante à Lannoy-Cuillère, elle, a avoué l'abominable forfait que nous allons narrer.

C'est au début de février 1934 que la nouvelle se répandit dans le pays :

— Parait que Brunetot est bien malade.

— Brunetot ? Lequel ?

— Roger Brunetot, parbleu ! Celui du débit.

— Ah ! Et qu'est-ce qu'il a.

— Une espèce de mal de langueur. Il peut plus se lever. Faut qu'il reste couché toute la journée.

— Ça alors, c'est curieux. Il n'a pourtant que trente-deux ans et est solide comme un bœuf.

— Oui, mais, dans les maladies, faut pas chercher à comprendre.

— Enfin, espérons qu'il se remettra.

En effet, Roger Brunetot, un matin, s'était senti pris, en se levant, d'une inexplicable torpeur. Ses jambes le supportaient mal et sa tête était lourde, lourde.

J'ai pourtant rudement bien dormi, dit-il à sa femme.

— Peut-être justement as-tu trop dormi.

Tu as raison. Prépare-moi donc un grand bol de café noir ; ça va me réveiller. Il avala le breuvage qu'on lui apporta, se mit à l'ouvrage, tenta toute la matinée de lutter contre le sommeil qui le harcelait sans cesse, puis, à midi, n'y tenant plus, il annonça :

— Faut que j'aïlle me recoucher.

Depuis ce jour-là, toute activité cessa pour Roger Brunetot. Hébété, répondant à peine aux questions que lui posaient ses amis venus prendre de ses nouvelles, il restait dans son lit, dormant ou dans un état de demi-somnolence.

Et tout Lannoy-Cuillère se demanda de quelle mystérieuse maladie pouvait être atteint Roger Brunetot, le débitant.

— Est-ce qu'il n'a pas été aux colonies ? Il y a de ces fièvres, là-bas !

— Pas que je sache.

— Alors c'est peut-être de l'encéphalite léthargique.

— Est-ce qu'il aurait pas trop bu, ces derniers temps ? Dans son métier...

— On ne l'a jamais vu saoul une fois.

— Somme toute, personne y comprend rien ?

— Personne, pas même le médecin.

C'était vrai, un docteur, appelé au chevet du malade, n'avait pu discerner les causes du mal étrange qui tenait ce garçon dans la force de l'âge cloué sur sa couche.

— Peut-être s'agit-il simplement, dit-il, d'une grande faiblesse générale, consécutive à du surmenage.

Et il ordonna un fortifiant.

Les jours passèrent, puis des semaines, puis des mois. Le printemps avait chassé l'hiver, l'été succéda au printemps et nous étions au mois d'octobre lorsqu'on apprit, dans le village, que l'état de Roger Brunetot s'était subitement aggravé.

C'est sa femme qui l'annonça à des clients :

— Vous savez, mon pauvre mari, il a perdu connaissance depuis hier soir. J'ai bien peur qu'il n'en revienne pas.

— Et qu'a dit le médecin ?

— Toujours la même chose. Il ne sait pas ce que c'est.

En réalité, le médecin, cette fois, n'avait pas été appelé.

Le malheureux débitant resta ainsi quatre jours entiers dans le coma. Mais, au matin du troisième, Georgette Brunetot, le croyant à l'agonie et sur le point de succomber, avait fait prévenir la famille de son époux.

C'est ce qui la perdit. Et le sauva !

Car, le lendemain, arrivait à Lannoy-Cuillère, venant de Rouen, M^{me} Germaine Brunetot, sœur du malade, qui s'installa aussitôt au chevet du malade en déclarant qu'elle ne le quitterait pas jusqu'à son dernier soupir ou son complet rétablissement.

Chose curieuse, l'arrivée de la jeune fille coïncida avec une rapide amélioration de l'état de Roger Brunetot. Ayant repris

connaissance, il s'alimenta d'assez bon appétit et, bientôt, put se lever de temps à autre.

Georgette Brunetot félicita sa belle-sœur :

— Vous êtes plus habile qu'un médecin, on ne peut le nier. Eux, ils n'avaient rien pu faire pour lui.

A ce compliment, Germaine Brunetot ne répondit pas, car, n'ayant rien fait de spécial pour son frère, elle se demandait pourquoi sa présence dans cette maison avait-elle pu être utile au malade.

Déjà un soupçon, un horrible soupçon effleurait son esprit...

Cependant, à Lannoy-Cuillère, où l'on se félicitait de voir revenir à la vie le jeune débitant, on ne se montrait pas très tendre pour la femme de ce dernier :

— Maintenant que sa belle-sœur est là, elle doit être bien embêtée.

— Pourquoi donc ?

— Dame ! Elle ne peut plus recevoir son amant à domicile, maintenant.

— Elle l'accueillait donc chez elle ?

— Naturellement. Avec son mari incapable de comprendre quoi que ce soit de ce qui se passait autour de lui, que risquait-elle ? Ça se passait dans la chambre voisine et la coquine savait bien que le pauvre Roger ne se leverait pas pour venir constater s'il était trompé oui ou non.

— Et maintenant ?

— Maintenant, il lui faut prendre des tas de précautions pour aller rejoindre son amant. C'est pour cela qu'elle le voit pas souvent. Mais il paraît qu'elle l'aime à la folie et que, si son mari venait à mourir, elle l'épouserait.

— Et qui est-ce ?

Un nom courait de bouche en bouche.

Le malade allant de mieux en mieux, rien dans la conduite de sa belle-sœur ne paraissant laisser à désirer, M^{me} Germaine Brunetot qui ignorait les propos du village, commençait à croire qu'elle avait commis un jugement téméraire en soupçonnant injustement une innocente lorsqu'un fait nouveau vint la replonger dans le doute :

— Étant entrée brusquement dans la cuisine, elle vit la débitante en train de saupoudrer d'une matière blanche des aliments destinés à son frère. L'air le plus naturel du monde, elle demanda alors :

— Quelle est cette poudre ?

Sur un ton rogue, inaccoutumé, l'autre lui répondit :

— Du sel, bien sûr.

— Du sel ? Alors il me semble que vous en mettez beaucoup.

Cette fois, Georgette Brunetot éclata :

— Et après ? De quoi vous mêlez-vous ? N'ai-je pas le droit de saler un plat comme il me convient ?

— Si. Mais mon frère ne l'aimera peut-être pas.

— Au contraire, il adore ce qui est très salé.

Ayant dit, elle alla servir le repas de son mari.

Désormais, M^{me} Germaine Brunetot — est-il besoin de vous dire que c'est une jeune fille intelligente ? — redoubla de surveillance, ne quittant son frère que pour observer, épier ce qui se passait dans la maison.

Bien lui en prit. Un après-midi, dans le bas d'un placard, elle découvrit plusieurs tubes de verre vides ayant contenu un somnifère à base de véronal. Et, aussitôt, son premier soupçon se précisa : n'était-ce pas cela qui était la cause de l'incroyable état de léthargie dans lequel vivait son frère ?

Mais elle n'eut pas le temps d'éclaircir ce mystère, car une dépêche la rappela à Rouen où elle dut rester quelques jours pour une affaire de famille.

Or, lorsqu'elle revint à Lannoy-Cuillère, à sa grande stupeur, elle trouva Roger Brunetot, qu'elle avait quitté relativement bien portant, plongé à nouveau dans le coma.

Cette fois, il n'y avait pas à hésiter : quelque chose d'étrange se passait autour du lit du malade. Et ce quelque chose, il fallait de toute urgence l'éclaircir, avant l'issue fatale.

Pour se faire une opinion, elle questionna sa belle-sœur qui lui répondit :

— Je ne sais pas. Le lendemain de votre départ, il a perdu à nouveau connaissance. Je ne m'explique pas pourquoi.

— Le médecin, lui, nous l'expliquera peut-être.

— Vous croyez qu'il faut faire venir le médecin ?

— C'est absolument nécessaire.

— Alors, je...

— Non, laissez-moi faire. Je vais m'en occuper moi-même.

La voix de Germaine Brunetot était devenue sèche, autoritaire. Sa belle-sœur n'osa pas protester et se contenta de passer dans la cuisine en claquant la porte.

Le même jour arrivait à Lannoy-Cuillère le Dr Dubois, de Formerie, mandé par la jeune fille.

Ayant brusquement examiné le malade, s'étant fait préciser les diverses étapes du mal, il prit à part Germaine Brunetot et lui confia, à voix basse :

— Mademoiselle, j'ai trouvé chez votre frère des symptômes très nets d'empoisonnement. Vous n'avez fait part de vos soupçons. Permettez-moi maintenant de vous donner un conseil : celui de prévenir au plus tôt la gendarmerie.

— Merci, docteur, j'y vais de ce pas.

C'est à la suite de cette démarche que l'adjutant-chef Glatigny se rendit au débit tenu par les époux Brunetot. Il demanda tout d'abord à voir le patron qui, bien entendu, fut incapable de répondre à aucune de ses questions. Mais la femme était entrée à ce moment, il lui dit à brûle-pourpoint :

— Je voudrais visiter la maison. Vous n'y voyez pas d'inconvénient ?

Un très court instant, Georgette Brunetot parut hésiter, mais elle se reprit aussitôt :

— J'allais vous le proposer, répliqua-t-elle.

L'adjutant-chef Glatigny ne resta pas longtemps dans le débit, un coup d'œil à l'intérieur d'un placard lui ayant prouvé que Germaine Brunetot disait vrai et que des tubes vides s'y trouvaient.

L'enquête commença par une visite chez tous les pharmaciens de la région. Ceux de Gisors, de Formerie et d'Aumale déclarèrent qu'ils connaissaient fort bien la femme Brunetot qui leur achetait souvent des produits divers, mais plus particulièrement du somnifère à base de véronal.

— Elle en achetait tellement, précisa le pharmacien de Formerie, que dernièrement, je me suis senti devenir méfiant et que j'ai refusé de continuer à lui délivrer ce médicament.

N'était-ce pas la preuve formelle de la culpabilité de Georgette Brunetot ?

Mais il y avait mieux : à la suite des analyses ordonnées par le Dr Dubois, l'expert put préciser que les reins ne pouvaient plus fonctionner tellement l'organisme tout entier était saturé de stupéfiants !

Le parquet de Beauvais, alerté, n'avait plus qu'à entrer en scène.

Et, l'autre matin, non sans surprise, Georgette Brunetot vit arriver chez elle M. Camus, procureur de la République, et M. Guignon, juge d'instruction, accompagnés de l'adjutant-chef Glatigny et de ses hommes.

Un peu tremblante, plus pâle qu'à l'habitude, elle leur demanda :

— Que désirez-vous, messieurs ?

— Perquisitionnez chez vous. Mais, auparavant, j'ai une question à vous poser :

n'avez-vous jamais usé de somnifère pour soigner votre mari ?

— Sans se démonter, elle répondit :

— Jamais. Je ne connais même pas ce médicament.

Ah ! combien aurait-elle été plus habile en reconnaissant ce fait, en essayant de le justifier, en expliquant par exemple :

« Naturellement. J'en avais pris autrefois quand je souffrais de migraine. Alors je croyais que ça lui ferait du bien... »

Mais non, elle nia jusqu'au moment où l'adjutant-chef Glatigny la fit venir devant le placard d'où il retira triomphalement dix-huit tubes vides portant l'étiquette du somnifère dont nous avons parlé.

Elle n'eut plus dès lors qu'une ressource, celle de fondre en larmes et de sangloter abondamment, tandis que le juge d'instruction lui annonçait qu'il la mettait en état d'arrestation.

Interrogée lorsqu'elle eut repris un peu de sang-froid, elle nia énergiquement avoir voulu empoisonner, mais, par contre, elle reconnut ceci :

— J'ai un amant, c'est vrai, que je recevais dans une chambre voisine. Mais il n'y est pour rien, pas plus que moi, dans la maladie de Roger.

Elle persista longtemps dans ses dénégations, et ce n'est que le soir qu'elle avoua aux deux gendarmes chargés de la conduire en prison :

— Oui, c'est vrai, j'ai fait prendre, à son insu, du somnifère à mon mari. Mais c'était pas pour le tuer. C'était pour qu'il n'entende pas mon amant lorsqu'il venait me rejoindre.

— Mais vous saviez bien qu'il risquait d'en mourir puisque, au mois d'octobre, vous aviez prévenu sa famille qu'il était à l'agonie.

— Non, non, je vous jure...

Enfin, pressée de questions, elle se décida à dire la vérité :

— Eh bien ! vous avez raison. Je ne l'aimais pas et je voulais me débarrasser de lui à tout prix. Après sa mort, j'aurais épousé celui que j'aime et nous aurions été bien heureux tous les deux.

Elle ajouta, rendue farouche par cette évocation :

— Si sa sœur n'était pas venue, il y a longtemps que ça serait fait !

Tandis que l'ignoble créature était incarcérée, on transportait à l'hôpital de Beauvais sa malheureuse victime dont l'état était jugé des plus graves.

Le malheureux Roger Brunetot, « autrefois fort comme un bœuf », comme on disait à Lannoy-Cuillère, n'était plus qu'une véritable loque humaine, agitée sans cesse d'un violent tremblement et ne prononçant que des mots incohérents.

Le poison avait fait son œuvre.

GÉO GUASCO.

L'OPIUM EN FRANCE !



On a découvert, à Nantes, plusieurs fumeries d'opium alimentées par des gangsters marseillais. De nombreuses arrestations ont été opérées et d'autres ne tarderont pas. Voici, de haut en bas, le repaire des trafiquants dans les environs de Nantes et le bar où ils se donnaient rendez-vous et dont le propriétaire est arrêté. (Rap.)

A HUIS CLOS

- Causes Salées -

Éducation sexuelle.

Ce procès a été plaidé dans une ville du Midi que nous ne citerons pas.

Le président est loin d'admettre la version de l'inculpée, une grosse dame couverte de bijoux faux.

Vous allez finir par déclarer que vous étiez chargée de l'éducation sexuelle de ces jeunes gens, fait le magistrat.

Je n'irai pas jusque-là, minauda la grosse dame. Mais, que voulez-vous? ma maison close est en face du lycée. Ce n'est pas moi qui l'ai construite en cet endroit. Je ne suis pas architecte.

Et, comme on s'ouit dans la salle :
— Non, je ne suis pas architecte... On ne peut vraiment pas faire tous les métiers.

Vous les faites pourtant à peu près tous, riposte le magistrat. Vous me comprenez ?

— Mais, monsieur le président...
— C'est dommage. Mais revenons à nos moutons.

— Oh ! que c'est drôle,
— Drôle ? Qu'est-ce qui est drôle ?
— J'appelais justement les collégiens « mes moutons », « mes petits moutons ».

— En voilà assez, se fâche le président. Je vous prie de ne pas prendre ce procès sur le ton de la plaisanterie. Vous ne paraissent pas voir la gravité de vos actes ni comprendre que vous tombez sous le coup de sanctions pour détournement de mineurs.

« Vous avez dit que les lycéens venaient chez vous de leur plein gré. C'est faux. A onze heures et à quatre heures, derrière les persiennes entr'ouvertes, votre... personnel faisait à ces jeunes gens les signes les plus prometteurs. Et puis, admettons qu'ils soient venus de leur plein gré chez vous, vous saviez bien que bon nombre d'entre eux avaient seize ans à peine, voire quinze et quatorze... »

— Oh ! vous savez, monsieur le président, avec la génération actuelle si sportive, on ne distingue plus bien les âges. Moi, j'ai un neveu qui a treize ans. Eh bien, on lui en donnerait dix-sept.

— Vous saviez très bien à quoi vous en tenir. Vous avez même eu un mot superbe quand votre sous-directrice...

— On dit : « sous-maitresse ».
— Si vous voulez, quand votre sous-maitresse vous a mis en garde contre une intervention de la police, vous avez répondu « Laissez donc, ils vieilliront pendant les vacances. » D'ailleurs, vous vous étiez renseignée. Vous attiriez surtout les garçons dont les parents ont de la fortune. Je ne sais pas ce que vos « dames », comme vous dites, faisaient à ces enfants...

— Oh ! mais rien de rien, monsieur le président... Vous pensez... On leur faisait croire qu'il se passait quelque chose, mais, quand on les avait chatouillés de-ci, de-là, on n'insistait pas. Ils croyaient que c'était ça l'amour...

— Pourtant, le petit G... est resté deux heures chez vous.

Carmen, qui avait fait des études pour être institutrice et qui, par désespoir d'amour, s'est lancée dans la galanterie comme on entre au couvent, lui faisait faire ses devoirs d'arithmétique. Elle est très forte. A ce propos, j'aurais pu réclamer de l'argent aux parents pour ces répétitions, d'autant plus que, préparé par Carmen, le petit G... a été premier en algèbre...

— Assez !... C'est grotesque. Heureusement que le petit F... a vendu la mèche.

Oh ! celui-là, c'est un petit sot. N'a-t-il pas raconté à ses parents qu'il voulait se marier avec la négresse pour aller ensuite aux colonies... Ces gosses ont de ces idées... Il a même pleuré à chaudes larmes, m'a-t-on dit, parce que ses parents refusaient leur consentement à ce mariage. Vous pensez bien, monsieur le président, que je n'ai pas essayé de marier ce petit.

Les témoins défilent. Ce sont en général ces « dames » qui, fort coquettes, expliquent que leurs rapports avec les élèves du lycée voisin furent fraternels, voire maternels.

Une bonne grosse — Flora — précise :
— Un jour, le petit P... m'a pincé les fesses. Eh bien, je lui ai allongé une de ces claques !

— D'aucuns auraient dit : « soufflet », ironise le président, mais, dans votre bouche, ce synonyme semble, ma foi ! naturel.

Finalement, la fermeture de la maison close voisine du lycée est décidée. Sa tenancière s'entend ensuite condamner à une assez forte amende et à deux mois de prison avec sursis.

D'ailleurs, minauda-t-elle, après avoir accepté ce verdict le sourire aux lèvres, d'ailleurs ce cas ne se représentera plus. J'ai déjà traité avec un propriétaire dans le quartier des casernes.

J. K.

Collectionneur.

Surpris alors qu'il se rendait coupable d'attentat aux mœurs derrière le Grand Palais, ce sexagénaire à la voix mielleuse tente de se tirer d'affaire en déclarant qu'il y a eu erreur.

Un vieux satyre, lui ? Point, un collectionneur de timbres-poste tout simplement.

— D'ailleurs, explique-t-il, la Bourse aux timbres se tient aux Champs-Élysées.

— Oui, admet et rectifie à la fois le président du tribunal, mais près du théâtre Marigny. Or c'est derrière le Grand Palais que vous avez été rencontré, et la nuit... Sans doute allez-vous prétendre vous être trompé de côté et d'heure ?

Le sexagénaire paraît souffrir de l'ironie du magistrat.

— Je ne prétends pas cela du tout, monsieur le président... Je sais encore très bien ce que je fais, même la nuit. Non, j'avais rencontré un jeune homme à la Bourse aux timbres dans la journée... Il possédait des pièces très rares. Mais vous savez ce que c'est. Quand un collectionneur veut vendre des timbres rares il se méfie... Le vendeur m'avait dit : « Il serait préférable d'en discuter un soir ». Et tout naturellement je lui donnai rendez-vous derrière le Grand Palais pour le soir même... J'ai choisi le Grand Palais parce qu'en cherchant un endroit désert j'ai aperçu le dôme du monument en face.

— Admettons. Mais vous connaissez le rapport de l'inspecteur... Vous étiez, le jeune homme et vous, dans une attitude « significative »... C'est le mot de l'inspecteur.

Le sexagénaire hausse les épaules :
— Significative ? Qu'est-ce que ça signifie au juste ?

— L'inspecteur a précisé. Le jeune homme était assis sur vos genoux.

— Nous sommes myopes tous les deux. Et l'inspecteur devait l'être aussi.

— Et les timbres rares que vous prétendez avoir examinés à ce moment-là, où étaient-ils ? L'inspecteur ne dit pas que le jeune homme en question tenait un album à la main.

— Pour montrer deux timbres, il n'allait pas emporter un album. Il était assis tout contre moi et il m'éclairait avec un briquet tandis que j'examinais ses deux petites merveilles.

Cette dernière expression a pour effet de mettre la salle en joie.

Et l'hilarité redouble quand le petit vieux, qui croit à une méprise involontaire du public, précise que ce qu'il appelle les « deux petites merveilles » étaient des timbres de grande valeur, des timbres triangulaires du cap de Bonne-Espérance.

L'inspecteur se présente peu après à la barre pour préciser ses déclarations. Il a entendu le vieillard prononcer le mot : « amour ».

Le sexagénaire se met à rire. Oui, il a dit ce mot. Il parlait de timbres orientaux représentant le fleuve Amour.

L'inspecteur ayant trop attendu pour intervenir, le jeune complice a pris la poudre d'escampette.

S'il ne s'était occupé que de timbres, de quoi aurait-il eu peur ? ajoute le témoin.

— Il a eu peur des voleurs, répond le sexagénaire. Très souvent des collectionneurs de timbres rares ont été victimes d'agressions et, comme les deux timbres en question valaient pour le moins soixante mille francs...

— Oui, riposte le président, c'est ce que vous avez dit à l'inspecteur en ajoutant que vous étiez sur le point de conclure l'affaire. Or vous n'aviez pas plus de cent francs sur vous.

— J'aurais signé un chèque.

Le magistrat n'attendait pas cette heureuse réplique. Pourtant un témoin vient diminuer l'effet produit par cette habile réponse. Ce témoin est le concierge de l'immeuble habité par le vieil homme.

Notre collectionneur a une réputation déplorable dans le quartier.

— Un jour, déclare le concierge, il a été appelé chez le commissaire de police. Le garçon charcutier l'accusait d'avoir voulu abuser de lui alors qu'il apportait des côtelettes à la saucée.

« Depuis, dans tout le quartier, on n'appelle plus monsieur que : « Côtelettes à la saucée ».

— Mais ce n'est pas ça du tout, intervient l'inculpé. On m'a toujours appelé ainsi dans le quartier que j'habitais depuis quarante ans parce que je suis roux et qu'autrefois je portais des favoris.

D'autres témoins sont cités et parmi eux des collectionneurs habitués de la Bourse aux timbres.

CHACUN SON TOUR !



Il faut un certain temps aux modes françaises pour faire le tour du monde. Le yo-yo, ce jeu qui fut si en vogue chez nous — et ne l'est plus, — fait actuellement les délices des Japonais. Peut-être son nom y est-il pour beaucoup. En tout cas, ce ne sont pas seulement les enfants qui s'en amusent au pays du Mikado, ce sont les grandes personnes, tels ces deux agents de police souriant sous l'œil intéressé d'une charmante nurse nipponne. (F. P.)

— En effet, reconnaît l'un d'eux, ce monsieur venait souvent à la Bourse, mais jamais il n'achetait rien. Il ne s'adressait qu'aux jeunes gens et le bruit courait que, tandis qu'il examinait les timbres d'une main, de l'autre il essayait...

Le témoin n'ose terminer. Il fait des gestes et, comme il ne trouve pas les mots qu'il cherche, très sincère, il déclare :

— Je ne peux tout de même pas faire un petit dessin au tribunal.

— Non, non, remercie le président. Le tribunal a compris.

Le témoin précise qu'un jour le vieux reçut une claque.

— D'une femme ! se redresse le sexagénaire.

Une habituée des Champs-Élysées nocturnes a été citée, elle aussi, comme témoin... d'immoralité.

— Reconnaissez-vous ce sexagénaire ? demande le président.

Le témoin répond :

— Pour ce qui est du sexe, je ne peux pas dire, mais il a une tête que j'ai déjà vue derrière le grand P.

— Le grand quoi ?

— Le Grand Palais. Et pourtant c'est généralement pas les têtes que je regarde.

Ce témoin achève de mettre la salle en joie, ce qui est finalement favorable à l'inculpé, lequel, faute de preuves, est purement et simplement acquitté.

J. K.

La chemise de nuit et le pyjama en bataille

Un mari peut-il obliger sa femme à mettre au lit une chemise de nuit alors qu'elle-même préfère le pyjama ?

Telle est la grave question qui vient d'être posée au tribunal civil de la Seine : Un jeune industriel épousa, l'an dernier, une aimable jeune fille. Le ménage alla d'abord fort bien.

— Je t'aime, ne cessait de répéter l'époux.

— Je t'aime, répondait en écho l'épouse. Ils conjuguerent ainsi le tendre verbe durant quelque temps, puis, un beau soir, Mme... appelons-la... Dupont rentra chez elle avec un beau pyjama, couleur de beau ciel couchant et portant à la place du cœur cette fière devise brodée en lettres d'or : *Qui m'aime me suive*.

— Quelle horreur ! fit le mari. Tu sais bien que je n'aime pas le pyjama pour une femme : j'ai l'impression désagréable d'avoir un homme dans mon lit !

L'épouse rit tandis qu'il vantait les charmes de la chemise nocturne, légère, capiteuse, sensuelle.

— Je n'aurai jamais le désir de toi en pantalon, conclut-il.

— Penses-tu ! murmura-t-elle, ironique.

Le soir, elle se coucha en pyjama, le mari ne souffla mot, se retourna sans le moindre baiser et s'endormit ; le lendemain, elle récidiva, lui aussi...

Une nuit, les locataires de la maison occupée par les époux Dupont furent réveillés par d'horribles cris. Que se passait-il ? M. Dupont apparut dévêtu et calme sur son seuil. La femme criait :

— Il a voulu me tuer !

— Non, je t'ai corrigée seulement !

La correction avait dû être rude, car la jeune femme saignait abondamment du nez et de la bouche. Ce fut le divorce... La dame Dupont argua que son mari ne voulait pas la laisser porter un pyjama la nuit et que, pour l'empêcher de garder ce vêtement, il l'avait durement maltraitée : une nuit, il l'avait saisie et, le fameux pyjama jeté à terre, il l'avait battue avec un fouet à chien, de telle manière — un certificat de médecin en faisait foi — qu'elle portait sur la partie charnue de sa personne de larges sillons sanglants.

Une lettre de ce mari ami de la chemise de nuit prouvait ces faits :

« Ma chérie, écrivait-il de province où il faisait un court voyage, j'attends avec impatience l'instant de serrer dans mes bras ton joli corps lisse taché d'ambre et d'or aux seins. Chaque nuit, je rêve de toi, je te vois nue et frêle comme une statuette de Saxe, sans ton horrible pyjama qui m'enlève tout plaisir... Vraiment, je n'ai aucune joie, aucun bonheur près de toi quand tu endosses cet odieux pantalon : la volupté me fuit... je deviens furieux... J'ai eu tort, je le sais, d'être parfois brutal... Tu me pardonnes, n'est-ce pas ? Mais, pour moi, ma femme en pyjama n'est plus ma femme aimée, mais un être équivoque que j'ai plaisir à cravacher. »

Dans d'autres lettres, le mari évoquait des nuits d'ivresse où il avait donné à sa femme — vêtue d'une chemise de nuit — de ces caresses qu'elle goûtait avec sensualité :

« Posséder ton corps charmant plein de josselles, écrivait-il, est pour moi la plus enivrante, la plus voluptueuse des sensations. »

Mais, si la jeune femme s'avisait de couvrir « ce corps charmant » d'un pyjama, il la dévêtait rudement et les coups pleuvaient.

— Devant moi, déclara un témoin, bonne à tout faire au service des époux Dupont, Monsieur a, un soir que Madame mettait son pyjama, lancé à Madame une dizaine de gifles et de coups de poings, puis il l'a renversée et lui a donné une fessée, elle était d'ailleurs nue, car le pyjama était en morceaux.

Le tribunal a, pour violences et voies de fait, accordé le divorce à la dame Dupont en ajoutant toutefois — les juges sont des hommes — qu'il est regrettable que l'épouse n'ait pas compris, au début du mariage, qu'elle devait sur ce léger point vestimentaire céder à son mari et que, si celui-ci préférait la chemise de nuit au pyjama, elle devait s'incliner.

Il ne reste plus qu'à souhaiter à l'ex-M^{me} Dupont un second mari amateur du pyjama... et ennemi du fouet.

Didier Renaud.

Direction - Administration - Rédaction
30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX^e)

Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans prime) ...	37 fr.
ÉTRANGER...	Six mois... ..	26 fr.
	Un an... ..	65 fr.
	Six mois... ..	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.

Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

La Guerre des Espions

(Suite de la page 9.)

la clientèle s'adressera ailleurs. Mais les méthodes de recrutement ont changé. Interdites les razzias. Aujourd'hui, ce sont les chefs de village qui conseillent aux parents de vendre leurs enfants.

« La propriété des esclaves n'est plus garantie par la loi, le *Fatha Nagast*. Si les vôtres s'échappent, ne comptez que sur vous pour les retrouver; vous n'aurez rien à prétendre de leur vendeur. Pour peu que celui-ci ne soit pas consciencieux, il ne manquera pas de vous jouer ce tour qui lui permet ainsi d'offrir les mêmes sujets à plusieurs clients... »

— Je vous remercie, fis-je. Mais je ne me sens pas l'âme d'un acheteur de bois d'ébène.

L'autre ne broncha pas. Je remarquai simplement que les rides qui entouraient ses yeux se pinçaient davantage.

— Votre caravane est-elle déjà formée ? se borna-t-il à demander.

Et, sans attendre de réponse, il ajouta, sibyllin :

— Les caravaniers somalis hésitent un peu à franchir l'Ogaden. Dame ! ce n'est pas peu dire que cette traversée présente certaines difficultés, surtout depuis l'ancanissement des derniers convois. Vous aurez du mal à recruter vos Somalis, ou alors il vous faudra les payer à poids d'or... Un temps encore, puis :

— Si la chose ne va pas selon vos désirs, voyez donc de ma part Sogha. Ce n'est peut-être qu'un Tchercher, mais il en montrera à bien des Abyssins.

Le départ de la grande caravane

A trois jours de là, cent soixante-dix chameaux de bât, escortés de vingt-cinq méhara, s'ébranlaient lentement dans la direction de l'ouest.

Selon nos calculs, nous devions atteindre la frontière en deux petites étapes de 115 kilomètres chacune.

Ensuite commencerait la traversée du désert, soit, jusqu'à Didjiga, 250 kilomètres de sables brûlants où, pour ainsi dire, rien ne pousse hormis, de place en place, une brousse calcinée dont les bêtes ne veulent seulement pas pour lit. C'est le Nord de l'Ogaden défendu par un soleil aveuglant, dont les rayons semblent se prolonger comme par sadisme jusqu'à travers les nuits moites et étouffantes, où le regard fouille en vain l'horizon désolé pour se poser sur une végétation d'illusion, des fleuves et des rivières de mirage.

Pas un cours d'eau, pas le moindre filet, rien où l'on puisse étancher sa soif. Du sable, toujours du sable. De loin en loin peut-être, une pauvre oasis et un puits que vous pourriez chercher toute votre vie si les indigènes ne vous révélaient pas son emplacement.

Et c'est par là, maintenant, que passent tous les convois d'armes.

Sans nous, m'a dit Kipperburger, l'Éthiopie ne résistait pas plus de six mois. Désormais, et si la contrebande se poursuit normalement, elle est en état de tenir dix ans devant les armées les plus modernes.

Deux cent cinquante kilomètres ! Peu de chose, en somme... Nulle part plus qu'ici se joue le sort de la guerre. Au nord, dans le Tigré, c'est surtout pour l'effet moral. Quelle importance peuvent avoir Adoua et Adigrat ? Le maréchal Badoglio s'en est rendu compte... Mais l'Ogaden et l'Haoud — son frère jumeau — investis, c'est la liaison assurée entre la Somalie italienne et l'Érythrée, c'est la route des caravanes coupée, l'impossibilité pour l'Éthiopie de se ravitailler par l'est et le sud. C'est Harar bloqué, Addis-Abeba menacé ; la fin, quoi !

Eh bien ! cette fin, où je me trompe fort ou vous ne la verrez venir ni cette année, ni l'autre et ni peut-être celle qui suivra.

Un désert nu comme la main et des guerriers acclimatés, toujours prêts pour achever les colonnes que le soleil n'aura pas foudroyées.

Les tanks ? Ceux qui les conduisent y crèvent de chaleur. Autant les Italiens en ont envoyés, autant il en est demeuré sur place. L'infanterie ? Les crosses de fusil vous cuisent la peau des mains dans le même temps que votre cervelle menace d'éclater sous le casque. Les mitrailleuses ? Où trouver l'eau et même l'air frais pour empêcher qu'elles ne s'enrayent. Reste l'aviation. Des incursions rapides, à proximité de ses bases, c'est tout ce qu'elle peut tenter.

Après l'Ogaden, reste encore à franchir, avant de voir poindre les bicoques d'Harar, un plateau large de plus d'une centaine de kilomètres et où les moindres aspérités offrent des refuges presque inaccessibles aux soldats du ras Nazibu qui, de surcroît, sont des tireurs d'élite.

Voilà le tracé de la route que nous devons parcourir.

Je vous ai parlé des bêtes. Examinons les hommes. Kourbassov, Otto Kipperburger, Vassili Lipinsky et Igor Stankeliev constituent ce que j'appellerai l'état-major blanc. Sogha, le Tchercher qui s'est joint à nous, représente à lui seul le commandement noir. Vingt-huit indigènes de races différentes ont à conduire chacun cinq chameaux qui ondulent en file unique, avec, protégeant leurs flancs, vingt méharistes

somalis armés de mousquetons Mauser. Kourbassov, Kipperburger, Sogha, Bamato, mon boy, et moi chevauchons en tête. Tout à fait à l'arrière-garde, sous la protection de cinq autres méharistes conduits par Lipinsky et Stankeliev, un groupe de trente chameaux transporte notre barda, nos toiles de tente, les sacs à vivre, les autres gonflées d'eau potable et du bois pour le feu.

Cette vieille canaille de Nioriba avait raison. Sans Sogha, nous n'en serions jamais venus à bout.

En vain, Jacques Montagnes était allé sonder les Somalis qui prennent des bains d'écume sur la grève, en vain Kipperburger avait essayé de circonvenir deux ou trois notables indigènes ; en vain, Kourbassov avait offert aux uns et aux autres une rétribution qui, en des temps meilleurs, eût été qualifiée de princière. Personne ne voulait nous écouter et encore moins nous suivre. Des chameaux, tant que nous en voulions ! Mais des hommes, point. Impossible de les décider à entrer dans l'expédition.

— Y'en a trop d'avions italiens dans l'Ogaden. Eux détruire caravane et tuer pauvres noirs.

Après une fatigante journée passée en discussions interminables devant des tasses de *teleh* — un hydromel violent qui porte vite à la tête — nous n'avions pu recruter qu'une demi-douzaine de vieux caravaniers Gadabursis, maigres comme des clous et poilus comme des sapeurs. Des ancêtres qui, visiblement, n'avaient plus à perdre que la peau et les os. Encore étions-nous redevables de ce succès à Edgard Lansing. C'est alors que la suggestion du marchand d'esclaves me revint à l'esprit.

— Pourquoi pas, dit Kourbassov. Essayons toujours...

Nous n'eûmes pas à chercher bien loin. Sogha se présenta ce matin-là à la coupée du *Schwarz-Gelb*, pilotant lui-même un canot à moteur — l'un des signes extérieurs de sa richesse.

On lui offrit du whisky qu'il ne dédaigna pas et, après des paroles sans signification, il trancha dans le vif du sujet :

— De combien d'hommes avez-vous besoin ?

— Une trentaine de chameliers, autant d'hommes d'escorte et quatre ou cinq bons guides.

— Bien, fit le Tchercher, vous les aurez ce soir. De guides, deux suffiront. Moi d'abord et, pour les camions, Ali, mon fils.

Pareille assurance me démontait. J'intervins en ces termes :

— Et vous pensez vraiment réussir en si peu de temps, alors que nous avons fouillé inutilement tout Berbéra afin de découvrir six chameliers assez courageux pour nous entendre ?

— Il ne s'agit pas de trouver des boys courageux, rétorqua tranquillement Sogha. Cette race n'existe pas, du moins en Somalie. Ce qu'il vous faut ce sont des hommes « achetés » et conduits par des *choumes*. J'ai ça sous la main. Je vous les loue. Sommes-nous bien d'accord ?

— Mais, dit encore Kourbassov, ces lascars sont-ils sûrs ?... Enfin peut-on leur confier des fusils ?

— Qui s'y opposerait ? Ce sont des hommes « achetés » et non des esclaves ordinaires, ou, si vous préférez, des serviteurs liés toute leur vie durant à leur maître par un contrat passé avec leur tribu et contresigné par les chefs de la religion à laquelle ils appartiennent. Pas un, dans ces conditions, qui voudrait briser un acte qu'il tient avec nous pour sacré.

« Soyez sans crainte. J'ai l'habitude de ces sortes d'opération. Et, d'ailleurs, si besoin était, les courbaches de mes *choumes*, des Ascaris qui ne plaisaient pas, se chargeraient de remettre assez vite de l'ordre dans les rangs. On peut se fier à eux pour que tout marche au doigt et à l'œil.

Sogha n'est peut-être pas très modeste, mais il sait tenir ses promesses.

Le soir même, l'expédition était au complet et, au cours de la nuit, cinq lourds camions — les seuls que nous avions pu louer — quittaient Berbéra.

Ils formaient le premier tronçon du convoi et devaient emprunter l'unique route qui mène à Didjiga tandis que les chameaux, eux, suivraient des pistes moins confortables, plus longues, mais infiniment moins dangereuses.

Sur les quatre premiers camions, nous avions chargé les deux batteries de canons Bofors de 37 millimètres, accompagnés de

leurs 2 000 obus et des caisses de grenades et de bombes. Tout le reste devait être transporté à dos de chameaux.

J'ajoute que, sur chaque siège, se tenaient deux matelots du *Schwarz-Gelb* solidement armés et que, dans la cinquième voiture, avaient pris place Edgard Lansing, Jacques Montagnes, Ali, le fils de Sogha, et cinq matelots. Ils se tenaient assis comme ils pouvaient, sur des bidons d'essence et des sacs à nourriture.

Vous ai-je dit que M. Foutéki n'était pas du voyage et qu'il nous avait abandonnés à Aden pour rentrer en Europe ?

Quant au cargo, Severing, le second, en avait pris le commandement. Il devait attendre notre retour à Berbéra.

Une ombre au tableau : en dépit d'efforts répétés, Kourbassov n'était pas parvenu à « dédouaner » ses douze mitrailleuses Maxim's. Les Britanniques, qui ne sont pas nés de la dernière pluie, contrôlaient avec un soin jaloux nos moindres allées et venues. Impossible de tromper une surveillance qui s'exerçait sur le pont même du *Schwarz-Gelb* au moyen d'un piquet d'Ascaris et d'un jeune lieutenant qui, bien que frais émoulu de l'école de guerre du Devonshire, n'avait pas pour cela les yeux dans ses poches.

La colère qui animait le Russe n'était pas encore tombée lorsque nous allumâmes les feux, au soir de notre première halte...

(A suivre.)

M. L.

25 fr. le cent, adresses à copier main. Rens. gr. P^r modèle d'écriture 1^{re} lettre à notre Boîte Postale 31. Éts SPIREX, Paris-X^e

240 FR. le Mille adresses à la main. Liste fournie. Répondons gratis à demand. rens. Offre sér. Ecr. Éts NATAN, Boîte 55, Paris-8^e.

AVIS IMPORTANT

LOTÉRIE NATIONALE

Cédant aux milliers de demandes que le Professeur OLAF reçoit quotidiennement des parents et des amis des personnes qui ont réalisé de nombreux gains lors des derniers tirages, il a décidé de rendre accessible à tout le monde sa méthode de sélection infallible.

IL VOUS OFFRE EN MÊME TEMPS LE MOYEN DE PARTICIPER AU PROCHAIN TIRAGE AVEC GARANTIE ABSOLUE DE REMBOURSEMENT INTÉGRAL AU CAS OU VOTRE NUMÉRO, CHOISI D'APRÈS SA MÉTHODE, NE SORTIRAIT PAS GAGNANT.

Tous les lecteurs de ce journal qui lui enverront le bon ci-dessous recevront GRATUITEMENT la RÉVÉLATION qui ouvrira pour eux les portes de la Chance et du Bonheur

BON GRATUIT

à retourner en indiquant vos nom, prénom et date de naissance, au

PROF. OLAF

9, rue de l'Isly, Paris (8^e)
(Service 159)

Joindre 2 fr. en timbres pour frais d'écritures et d'envoi.

OFFRE SÉRIEUSE ET SINCÈRE PROFITEZ-EN SI VOUS SOUFFREZ DE

NEURASTHÉNIE

Névrose, Epuement nerveux, Débilité, Dépression, Impuissance, Varicèle, Pertes séminales, Neurasthénie sexuelle, Affections des reins, Vessie ou Prostate, Rhumatisme, Goutte sciatique, si vous êtes faible et sans force, si votre organisme est épuisé, demandez mon livre l'ÉLECTRICITÉ guérisseur naturel. Vous y trouverez les causes de vos souffrances et le moyen d'obtenir une guérison certaine et garantie. J'ai étudié ces questions pendant 20 ans et j'offre gratuitement le fruit de mon labeur à ceux qui souffrent. Donnez-moi seulement votre adresse sur une carte postale et immédiatement je vous ferai parvenir mon livre avec illustrations et dessins.

DOCTEUR S.-H. GRARD INSTITUT MODERNE, 30, Av. Alexandre-Bertrand BRUXELLES-FOREST
Affranchissement pour l'Étranger : Lettres fr. 1.50 — Cartes fr. 0.90

Lisez **SÉDUCTION**

Utilisez le petit courrier de Séduction

1^{fr} 50

ARTICLES D'HYGIÈNE EN CAOUTCHOUC

Seuls les véritables Préservatifs «BLACK CAT» en caoutchouc-sau sans soudure, VERIFIÉS, CONTRÔLÉS et GARANTIS indechirables 1 an, sont réputés dans le monde entier depuis des années pour leur SOLIDITÉ et, seuls, ils vous assurent une SECURITÉ ABSOLUE !

N° 100 «Ivoire»	Soie blanche fine	10.
N° 100 bis «Réservoir Ivoire»		11.
N° 101 «Velouté»	Soie rose ext. fine	12.
N° 101 bis «Réservoir velouté»		13.
N° 102 «Naturel»	Soie brune surfine	14.
N° 102 bis «Réservoir naturel»		15.
N° 103 «Cristallin»	Soie blonde superl.	16.
N° 103 bis «Réservoir cristallin»		17.
N° 104 «Pelure»	Soie peau ext. superl.	18.
N° 104 bis «Réservoir pelure»		19.
N° 114 «Latex»	Soie lactée invisible	22.
N° 105 «Renforcé»	lavable extra	20.
N° 105 bis «Soie chair»	lavable supérieur	25.
N° 105 bis «Supersolchair»	lavable extra-supér.	40.
N° 107 «Epais»	lavable d'usage	65.
N° 108 «Crocodile»	Social. américain	30.
N° 109 «Baudruche»	extra, 20, 25, 30, sup. 40, 50, 60.	
N° 110 «Bout américain»	Modèle très court	6.
N° 111 «Collection»	Mod. variés supér.	25.
N° 112 «Echantillons»	Mod. variés extras	15.
N° 113 «Assortiment Black Cat»	23 mod. différents	50.
N° 120 «Le Vérifier»	appareil nickelé, extensible, indispensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs.	8.

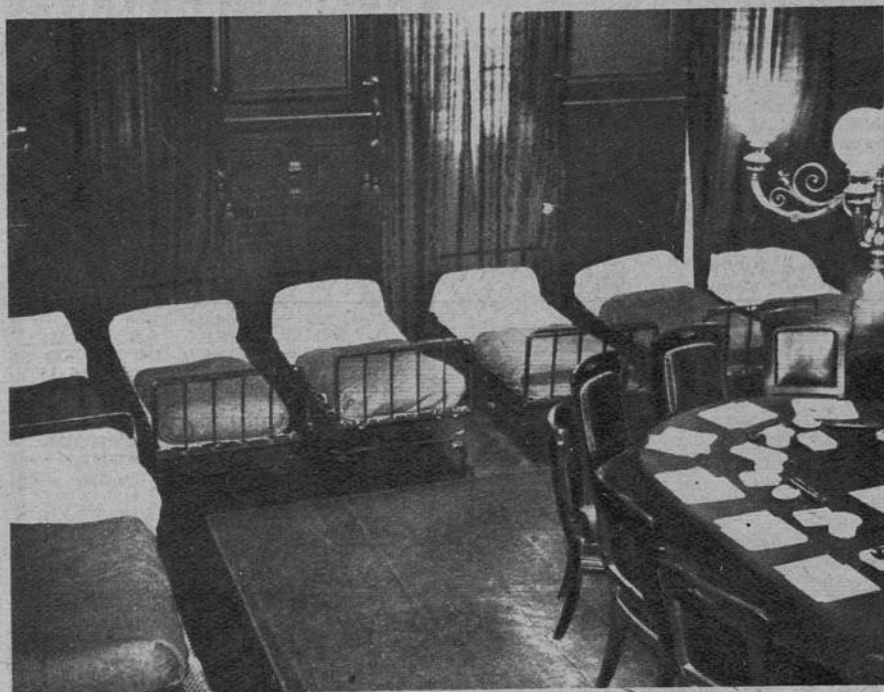
RECOMMANDÉ : Le N° 114 «LATEX», nouveau préservatif donnant toute sécurité malgré son extrême finesse, et le N° 105 «SOIE CHAIR», lavable, d'une solidité incomparable. CATALOGUE illustré en couleurs (20 pages de photos) de tous articles intimes pour Dames et Messieurs avec tous renseignements et prix, joint gratuitement à tous nos envois. ENVOIS rapides, recommandés, en boîtes cachetées sans aucune marque extérieure qui puisse laisser soupçonner le contenu (DISCRETION ABSOLUE GARANTIE).

PORT : France et Colonies : 2 francs ; Étranger : 5 francs. Contre remboursement (soit étranger), port et frais : 3 frs. (Bien indiquer votre adresse très lisible et complète).

PAIEMENTS : Nous déconseillons les envois en espèces et en timbres. Adressez mandats-poste, mandats-cartes, mandats-lettres, mandats-internationaux ou chèques à la

MAISON P. BELLARD, HYGIÈNE 55, rue N.-D.-de-Lorette, 55 - PARIS (9^e)
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue. Magasins ouverts de 9 h. à 7 h. - Même maison, mêmes articles : 22, rue du Faubourg-Montmartre, PARIS-9^e (G^o Boulevards)





Le procès Stavisky est enfin terminé après les longues audiences que l'on sait. Voici, à gauche, un à-côté pittoresque de cette retentissante affaire : dans la salle des délibérations, on avait dressé des lits pour les jurés qui demeurèrent enfermés vingt-trois heures. A droite, après le verdict,



on voit dans le fond Tissier, sept ans de travaux forcés, qui sanglote près de M^e J.-C. Legrand. Au premier plan, de gauche à droite, Guebin, Hayolle, Halot et Desbrosses, derrière leurs défenseurs. (M. P. P.)



Les étudiants ayant manifesté à la Sorbonne, de sévères mesures ont été prises par le doyen. On voit ici le contrôle des cartes à l'entrée de la Faculté de Droit. (Rap.)



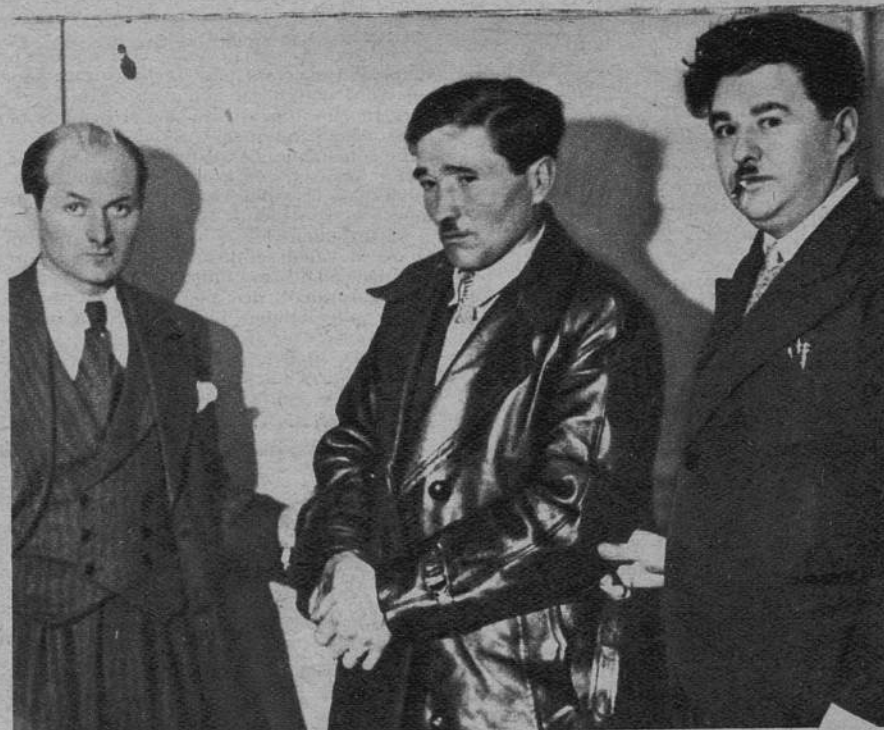
A l'hôpital Saint-Roch de Nice, l'assassin présumé de M^{me} Arbel, Egenger, a été confronté avec le repris de justice Versini. Les voici dans les couloirs de l'hôpital. (Rol.)



Dans une maison de commerce de la rue de Turenne, des chercheurs de murailles ont opéré. Ci-dessus, M. Brunel, commissaire de police, ramasse les outils des voleurs. (M. P. P.)



Rue de Navarin, sans motif apparent, le nommé Frenot a tenté de tuer sa voisine, Marie-Louise Pageot, à coups de rasoir. Le fils de la victime (à gauche) qui réussit à désarmer le meurtrier raconte à un de nos confrères la scène dramatique à laquelle il participa. (Noir.)



Le Russe Gouzouliakoff qui tua sauvagement, près de Dijon, dans une ferme isolée, deux vieux fermiers et leur jeune domestique a été arrêté à Paris où il s'était réfugié chez un de ses compatriotes. On le voit ici entre deux inspecteurs, dans les couloirs de la Police judiciaire. (Rap.)